

**L'APPROCHE PAR COMPETENCES DANS LE SYSTEME EDUCATIF A MI-TEMPS  
Cas de l'Ecole Primaire Publique d'Andrefan'Ambohijanahary**

**SOMMAIRE**

**INTRODUCTION GENERALE**

**PREMIERE PARTIE : Généralités sur l'Approche Par Compétences**

*Chapitre 1. Evolution historique de l'approche pédagogique*

*Chapitre 2. L'Approche Par Compétences*

**DEUXIEME PARTIE : Implication de l'APC dans le système primaire : Cas de l'Ecole Primaire Publique d'Andrefan'Ambohijanahary**

*Chapitre 1. Etat des lieux de l'EPP*

*Chapitre 2. Perception de l'APC par l'EPP*

*Chapitre 3. Réflexion sur l'adoption de l'APC*

**TROISIEME PARTIE : Amélioration du système éducatif à l'Ecole Primaire Publique malgache**

*Chapitre 1. Validité d'une approche pédagogique*

*Chapitre 2. Contribution des entités éducatrices*

*Chapitre 3. Suggestions et perspectives d'avenir de l'APC dans le système primaire*

**CONCLUSION GENERALE**

**BIBLIOGRAPHIE**

**TABLE DES MATIERES**

**LISTE DES TABLEAUX**

**LISTE DES FIGURES**

**LISTE DES PHOTOS**

**ACRONYMES**

**ANNEXES**

**RESUME**

## L'APPROCHE PAR COMPETENCES DANS LE SYSTEME EDUCATIF A MI-TEMPS Cas de l'Ecole Primaire Publique d'Andrefan'Ambohijanahary

### INTRODUCTION GENERALE

D'après un adage courant, « chaque médaille a son revers » et aussi, d'après Emile DURKHEIM « Une société, considérée à un moment déterminé de son développement a un système d'éducation qui s'impose aux individus », l'éducation scolaire à Madagascar, qui voulait rétablir les défaillances héritées de la colonisation, a connu depuis l'indépendance, des réformes relatives à chaque changement de régime politico-administrative.

En 1978, une loi n° 78-040 du 17 juillet 1978, portant Cadre Général du Système d'Education et de Formation, est adoptée par l'Assemblée Nationale et promulguée par le Président de la République Démocratique de Madagascar : il y est stipulé que le système d'éducation et de formation des hommes doit être conforme aux dispositions de la Charte de la Révolution Socialiste et exige un enseignement de haut niveau.

Et en 1995, une loi n° 94-033 du 13 mars 1995, portant Orientation Générale du Système d'Education et de Formation à Madagascar, approuvée par l'Assemblée Nationale après le Forum National, lors duquel, il a été jugé urgent et opportun de réviser la loi précédente sus-mentionnée qui s'avère déjà caduque et qui nécessite une refonte du système éducatif.

D'autre part, Madagascar doit répondre à certains engagements internationaux dans le domaine de l'éducation et de la formation, surtout au niveau de l'exécution du plan de l'Education Pour Tous (EPT).

Avec le régime, c'était en 2004 que la loi n° 2004-004 du 26 juillet 2004, portant Orientation Générale du Système d'Education, d'Enseignement et de Formation à Madagascar fut approuvée par l'Assemblée Nationale et le Sénat en séances respectives, en dates du 19 décembre 2003 et 09 juin 2004.

Malgré les réformes apportées au système éducatif malgache, un certain nombre de problèmes marquants persistent encore dans le domaine de l'enseignement, à savoir : le problème d'accès à la scolarisation, les conditions de travail difficiles avec un effectif de 57 élèves par enseignant, l'insuffisance des infrastructures scolaires (nombre d'écoles et nombre de salles), fort taux de redoublement, et somme toute une baisse de la qualité de l'éducation. Face à la situation, le Gouvernement Malgache a fait un nouveau défi par la mise en œuvre du Plan de l'Education Pour Tous (PEPT) qui vise et s'engage d'ici 2015 à : (i) donner à tous les enfants une éducation de base et de qualité ; (ii) développer la protection et l'éducation de la petite enfance ; (iii) donner accès à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité à 100% des enfants scolarisables sans distinction d'origine et (iv) enseigner aux enfants l'apprentissage pour acquisition de compétences utiles à la vie courante et au développement du pays.

Dans le cadre de l'Education Pour Tous (EPT), cette réforme se concrétise par la nouvelle approche pédagogique intitulée l'« Approche Par Compétences » (APC) que le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS), ex-MINESEB<sup>(1)</sup> vient d'adopter dans le but de mettre en place un système d'éducation primaire performant. L'implication de l'APC dans le niveau primaire ou Education Fondamentale du Premier Cycle (EFPC), répond à l'Engagement 3, Défi 2 du Madagascar Action Plan (MAP) : « Transformation de l'Education » qui veut assurer l'accès de tous les enfants malgaches aux opportunités de développement

---

(1) Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education Nationale

Et avec un enseignement utilisant cette nouvelle approche, les éducateurs espèrent atténuer les échecs aux examens et que les déperditions et abandons scolaires seront compensés par les compétences acquises à l'école et nécessaires dans la vie courante.

Certes, reconnaissant l'importance de la réforme d'un système éducatif à Madagascar, nous avons choisi comme thème de recherche « L'Approche Par Compétences dans le système éducatif à mi-temps : cas de l'Ecole Primaire Publique d'Andrefan'Ambohijanahary ».

Ce thème a été choisi pour les raisons suivantes : (i) l'Ecole Primaire Publique (EPP) d'Andrefan'Ambohijanahary est une école primaire impliquée dans la Circonscription Scolaire (CISCO) pilote choisie dans la phase de généralisation de l'APC, (ii) l'EPP est également, fréquentée par des enfants issus des milieux défavorisés du 4<sup>ème</sup> Arrondissement de la capitale où des multiples problèmes d'éducation sont marquants ; (iii) l'implantation de l'école en pleine ville facilite les déplacements fréquents pour l'élaboration de la recherche nécessitant des collectes des données et informations.

### *Problématique*

Comme l'introduction de l'APC dans l'école émet des changements au système d'enseignement habituel, la présente étude va voir comment cette approche innovante s'exerce-t-elle par sa méthode d'investigation au sein de l'école ? ; Comment est-elle accueillie par le corps enseignant (compréhension, maîtrise, faisabilité) et quels sont les effets sur les apprenants (apprentissage, assimilation, exercice pratique) et dans sa finalité, va –t-elle améliorer le mode de vie scolaire des enfants ?

### *Hypothèse*

Malgré le respect du manuel de procédure, l'APC va réussir :

- Si les faiblesses de l'éducation classique seront dépassées par ses méthodes d'approche ;
- Si les mesures d'accompagnement telles que la motivation des enseignants, formation pédagogique, supports didactiques et surtout, les modes d'apprentissage qui garantissent à la base l'acquisition des compétences, seront prises en compte ;
- Si les facteurs externes à l'école, qui influencent les études des enfants, seraient aussi être considérés (mode de vie familial, niveau d'instruction des parents, maladie chronique...).

De toute façon, la recherche présente un double intérêt du fait que nous pouvons suivre dès sa phase de généralisation, une approche innovante dans un domaine de développement très important qu'est l'éducation, à travers l'institution scolaire ; et de pouvoir considérer les différents acteurs impliqués dans la performance (enseignants, parents et élèves) ainsi que les interactions entre acteurs directs et population cible, contribuant à la réussite de l'APC.

Pour ce faire, les travaux de recherche seront élaborés d'une manière scientifique en accordant une importance à l'évolution historique des actions entreprises en matière d'éducation à Madagascar.

Ainsi, nous avons adopté la triangulation des données qui combine la méthode qualitative et la méthode quantitative, validée par une analyse considérant les espaces méthodologiques quadripolaires de Nicole BERTHIER (1998) au même titre que l'espace méthodologique quadriplane de P. de BRUYNE et HERMAN (1974) (composé du pôle théorique, épistémologique, morphologique et technique) :

a)- Le pôle épistémologique nous emmène à réfléchir sur le phénomène de l'éducation qui présente un éternel conflit entre éducation traditionnelle et éducation nouvelle, entre approche efficace et non utilitaire. Le phénomène éducation, étudiée d'une manière diachronique, constitue un des soucis majeurs de tous les pays de la planète. Et ce pôle épistémologique nous guide à maîtriser le domaine de l'éducation dans son ensemble suivant la méthode de recherche hypothético-déductive utilisant des résultats antérieurs renforcés par des observations directes.

b)- Le pôle théorique :

- Le holisme : la pensée d'Emile DURKHEIM (1897), grand penseur de l'éducation, voulant faire de l'éducation un projet de construction sociale, n'est pas encore dépassée. Le phénomène mérite d'être étudié dans son holisme avec Auguste COMTE qui valorise la place de l'éducation dans l'ensemble de la vie de la société. Elle y fait totalement partie et contribue au changement et développement du milieu social. DURKHEIM écrit que l'éducation vise à « susciter, développer chez l'enfant, un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné ». ainsi, l'étude va voir comment l'enfant, un « être individuel », se mue en « être social » par l'éducation scolaire.
- L'individualisme méthodologique : l'individualisme méthodologique de Raymond BOUDON (2001) qui place l'enfant ou l'élève en tant qu'individu au centre de l'unité sociale et qui agit en fonction de sa rationalité pour produire un résultat spécifique ; autrement dit, savoir utiliser ses compétences dans la vie courante.
- L'interactionnisme symbolique : des disciples de l'Ecole de Chicago tels que MEAD, (1950) COULON et HABERMAS (1988) qui privilégient le mode opératoire de la construction, un effet émergent de l'interaction. L'APC est à voir dans son accomplissement de sa fonction de socialisation effectuée par les enseignants, de construction de « SOI » des élèves en tant que sujet actif, suivant des modèles interactionnels.
- L'inégalité de chances : à travers l'APC, on va vérifier si l'école assure toujours cette fonction « d'arbitraire culturel » selon BAUDELLOT et ESTABLET (1992) ou si elle reste encore « au service du capitalisme et de la reproduction sociale » selon BOURDIEU et PASSERON (1970). Les performances scolaires dépendent-elles des habitus des enfants dans leurs champs familiaux respectifs ou résultent-elles des apports de l'école ? Ainsi, l'école permet l'ascension sociale ou maintient l'inégalité des chances dans le cas où « il y a des gens qui n'ont jamais de chance quoi qu'ils en fassent »<sup>(1)</sup>.

c)- Le pôle morphologique nous aide à classifier les variables et facteurs déterminants qui influencent sur le système éducatif et nous sert de cadre d'analyse, à savoir : la structure administrative, la politique éducationnelle, la méthode d'approche, la population cible

---

(1) « Le milieu social des élèves et leur chance de succès à l'école », Unesco, Paris, Genève, 1971, p 45.

d)- En dernier lieu, le pôle technique, un schéma opératoire qui a permis l'acquisition de données fiables, utilisant la méthode probabiliste par la technique quantitative. Pour plus de précision, l'usage de la statistique est indispensable pour donner à la recherche sa valeur heuristique et surtout, pour faciliter les interprétations plus scientifiques.

Pour avoir de plus amples informations concernant notre thème, nous avons procédé par :

- Des enquêtes par interview semi-structurée (ISS) auprès des responsables pédagogiques des différents niveaux : Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS), Direction des Etudes Fondamentales (DEF), Zone Administrative Pédagogique (ZAP), Directeur de l'Ecole Primaire Publique (EPP), il est à noter que l'échantillon enquêté varie selon la population à enquêter. L'enquête a été exhaustive pour le corps enseignant de l'EPP et par sondage pour les parents d'élèves et élèves ;
- Les questionnaires sont à remplir par les cinq maîtres-titulaires des trois niveaux de l'EPP impliqués dans la pédagogie de l'intégration, ou l'APC, dont le Cours Préparatoire première année (CP1), le Cours Préparatoire 2<sup>ème</sup> année (CP2), et le Cours Elémentaire (CE), complétés par les observations directes de séances d'apprentissage des élèves ;
- Les 80 parents d'élèves, en raison de 20 par Fokontany d'origine des élèves ont répondu au questionnaire destiné aux parents d'élèves ;
- Et des questionnaires sont destinées à des élèves représentant le CP et le CE dont 56 garçons et 44 filles et par groupe d'âge de 6 à 8 ans et plus de 8 à 10 ans.

Les méthodes utilisées sont les entretiens dirigés, c'est à dire les situations manipulées, renforcée par des observations directes de séance d'apprentissage. Les questions ont été ouvertes, fermées et à choix multiples, selon le sujet d'enquête. Les données collectées vont être traitées par l'usage de l'informatique.

### *Annonce du plan*

Utilisant ces démarches scientifiques, le document de recherche va comporter trois grandes parties : (i) la première partie va exposer les généralités sur l'APC et la portée de l'Approche, avec un rappel des étapes poursuivies par le système éducatif à Madagascar ; (ii) la deuxième partie va reporter les résultats d'enquêtes menées au sein de l'Ecole Primaire Publique (EPP) d'Andrefan'Ambohijanahary, un cas représentatif des EPP choisies comme pilotes dans la CISCO d'Antananarivo ville, pour apprécier et interpréter la mise en œuvre de l'APC ; (iii) la troisième partie suggérera des perspectives sur la faisabilité, l'efficacité et la possibilité d'extension de l'approche dans toutes les institutions scolaires et proposera des modèles d'éducation jugés efficaces des enfants .

## **PREMIERE PARTIE : Généralités sur l'Approche Par Compétences**

En matière d'éducation, ce n'est pas seulement à Madagascar que le problème de trouver une meilleure approche en éducation se pose. Le besoin de réforme du système éducatif a fait un des soucis majeurs des scientifiques et s'est fait ressentir depuis longtemps ; ce qui incite Edgard MORIN à l'appréhender difficilement face « à une insolvable complexité du monde actuel ». Rappelons qu'à cet effet, c'était déjà vers le 16<sup>ème</sup> siècle que quelques écrivains ont opté pour des visées fondamentales de l'enseignement, validées par les quatre formules suivantes :

- (i) « Mieux vaut une tête bien faite, qu'une tête bien pleine » de MONTAIGNE, avec quoi, l'enseignement ne doit pas viser l'accumulation des connaissances, mais les organiser en fonction d'axes stratégiques essentiels ;
- (ii) « Je veux leur enseigner la condition humaine » de Jean Jacques ROUSSEAU exige un lien entre la connaissance scientifique et celle des humanités, formule indispensable pour une humanité vivant tout une communauté de destin soumise à des problèmes identiques de vie et de mort ;
- (iii) « Je lui apprend à vivre » du même auteur où par la dite formule, l'apprentissage ne regarde pas seulement les savoirs, les techniques, les modes producteurs mais doit s'intéresser aux relations avec autrui et avec soi-même, en réconciliant la culture scientifique et la culture des humanités ;
- (iv) « Former des citoyens » voulait que les citoyens doivent être conscients de leur double appartenance : national et planétaire, sur les bases d'un humanisme renouvelé.

Auparavant, l'approche de la Pédagogie Par Objectif (PPO) est la plus pratiquée, presque par toutes les institutions scolaires dans le monde, c'est à dire que l'essentiel est d'atteindre un objectif du savoir comme acquis par l'élève. Cependant, l'approche a été constatée mitigée suite aux réalisations expérimentales et aux évaluations internes et externes. C'est ainsi que les organismes internationaux dirigés par la Banque Mondiale et l'Unicef<sup>(1)</sup> ont organisé des séminaires pour donner une reconnaissance internationale à une nouvelle approche, l'Approche Par Compétences (APC), pour être prise en compte comme mesure de réforme complète de la pédagogie et comme un outil de développement.

Certains pays d'Europe et d'Afrique sont les plus intéressés et la réforme varie selon l'option du pays utilisateur (pratiquant ou adoptant) :

- Réforme complète de l'enseignement de base ;
- Réforme partielle du programme de base ;
- Réforme de programme technique et professionnel ;
- Réforme du programme de l'enseignement supérieur.

En tant que réforme, l'Approche Par Compétences ne permet pas de devoir changer entièrement les curricula, mais essaie de prolonger l'Approche Par Objectif et ne déstabilise pas les enseignants. Elle s'appuie sur des manuels existants.

Avant de voir l'application de l'APC dans le milieu scolaire à Madagascar, faisons un bref rappel des étapes poursuivies par le système éducatif.

---

(1) United Nations International Children's Emergency Fund ou en français Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## Chapitre 1. Evolution historique de l'approche pédagogique à Madagascar

Suivant une vision diachronique de l'éducation à Madagascar, l'institution scolaire a fonctionné suivant les cadrages pédagogiques imposés par la structure administrative établie (mode de recrutement, programme, méthode d'enseignement, matières à enseigner, cycles d'études, reconnaissances, certificats, diplômes délivrés).

### 1.1.1 Période pré-coloniale

Dès l'époque pré-coloniale, les premières écoles ont été implantées dans le Sud Est, à Vohipeno et à Toamasina, sous l'influence de l'Islam.

Ces écoles coraniques ont été réservées à l'aristocratie Antemoro et aux enfants des castes privilégiées ; on les a enseigné l'arabico-malgache (ou « Sorabe »), le Coran et l'astrologie, dont le premier lettré fut le prince Andriamahazonoro. En 1820, six personnes savaient l'Arabico-Malgache en Imerina.

Vers les années 1818, la mission chrétienne s'implantait à Toamasina et la « London Missionary Society (LMS) devenu « Church World Mission » (CWM) dirigé par David JOHN'S et Thomas BEVAN ont créé la première école chrétienne qui fut également fréquentée par les fils des dirigeants. En 1820, la « Royal School » fut créée à Antananarivo pour les enfants de la famille royale et de la haute bourgeoisie, pour application d'un article affichée dans le Code des 305 articles voulant que l'éducation soit obligatoire pour les filles et les garçons. On y enseignait la lecture, l'Évangile, le calcul et la langue anglaise. La méthode d'enseignement était naturellement la pédagogie européenne jusqu'à la chute de la royauté merina.

### 1.1.2 Période coloniale

La colonisation française dirigée par le général GALLIENI faisait de l'école un moyen pour servir le système colonial français. Tous les domaines (médical, agronomique, commercial, enseignement, culturel) ont été dominés par des cadres coloniaux. Et l'enseignement de la langue française a été dans la priorité du programme en vue de former des jeunes techniciens et des cadres intermédiaires. De toute façon, l'école a été conçue dans l'optique de la France concernant les méthodes d'enseignement, et les programmes sont copiés sur ceux pratiqués en France. La majorité des indigènes n'avait pas accès à l'école et restait dans l'ensemble, analphabète.

### 1.1.3 Epoque de la Première République

Ce n'est qu'au lendemain de l'Indépendance, vers les années 60 que l'enseignement à Madagascar a connu ses premières réformes, mais le changement n'était que timide sous la Première République, encore balisée par l'Accord de Coopération avec la France. Néanmoins, on a pu remarquer une extension du champ de l'éducation mais non plus en faveur d'une minorité de la classe dirigeante ; l'accès aux Grandes Ecoles et Facultés de l'Université de Madagascar a été ouvert aux bacheliers malgaches, malgré un recrutement par voie de concours. Aussi, des écoles privées, surtout confessionnelles ont commencé à s'ériger dans toute l'Île, avec un manque de confiance de la part des parents par rapport aux écoles publiques.

Mais toujours est-il qu'on a constaté ces changements ; le contenu de l'enseignement, avec ses méthodes pédagogiques, n'a imité que celui de la métropole (Langue d'enseignement, approche éducative, calendrier scolaire, etc.....).

#### 1.1.4 Epoque de la Deuxième République

Ayant voulu retrouver sa souveraineté nationale, le mouvement populaire de 1972 a renversé le régime et la révision de l'Accord de Coopération en 1973 a donné une nouvelle orientation de l'éducation nationale. La réforme repose sur trois principes majeurs de l'enseignement :

- La démocratisation qui fait bénéficier l'école au peuple ;
- La décentralisation qui voulait installer une Ecole Primaire Publique (EPP) par Fokontany, un Collège d'Enseignement Général (CEG) par Firaiana, un Lycée par Fivondronana et une Université ou Centre Universitaire Régional (CUR) par Faritany ;
- La malgachisation dans le cadre du contenu et la langue d'enseignement, sous cette Deuxième République. La loi 78 – 040 portait cadre général de la formation à Madagascar, loi qui a été abrogée et remplacée par la nouvelle loi intitulée 94 – 033 portant orientation générale du système d'éducation et de formation.

Cette période a été marquée par le Service National (SN) obligatoire des jeunes bacheliers et une malgachisation totale de l'enseignement pour une génération, issue en majorité des couches moyennes et pauvres. Les enfants des classes dirigeantes et privilégiées fréquentaient des écoles privées conventionnelles afin de poursuivre leurs études, après le Baccalauréat, vers l'étranger.

#### 1.1.5 Epoque de la Troisième République

C'était pendant la première partie de la Troisième République que la Pédagogie Par Objectif (PPO) fut introduite. Il s'agit de découper les programmes en micro-objectifs à atteindre à la fin de chaque matière. Chaque enseignant fait de grands efforts pour finir le programme en fonction de cet objectif imposé pour chaque matière. L'essentiel repose sur ce que le savoir est transmis à temps, sans se soucier de son impact sur la vie du récepteur.

Par la suite, on voulait perfectionner le mode d'apprentissage en adoptant une nouvelle approche, l'Approche Curriculaire qui n'est autre qu'une simple modification de la précédente.

L'Approche Curriculaire (AC), une approche pédagogique tenant compte de la centration de l'apprenant avec prise en compte du curriculum, fut adoptée pendant la deuxième partie de cette Troisième République.

Ces approches n'ont fait que renforcer les capacités ponctuelles des élèves sans les rendre compétents dans la vie courante et les différents types de système

Pour faire la relève des faiblesses ressenties lors de ces changements et fluctuations de méthode et approche pédagogique, l'enseignement malgache actuel vient de connaître les derniers textes mis en vigueur. La loi 2004 – 004 du 26 juillet 2004, considérant les efforts effectués en 2003 par le Bureau International d'Education et de Formation (BIEF). Ce Bureau, composé de représentants Belge et Tunisiens, guidé par DE KETELE a conçu avec le MINESEB de l'époque, l'Approche Par Compétences (APC) pour une réforme de l'enseignement à Madagascar.

## Chapitre 2. L'Approche Par Compétences

Comme nous avons mentionné plus haut, le système éducatif dans le monde connaissait maintes fois des changements et des réformes en vue d'améliorer l'éducation des enfants à l'école. Des organismes internationaux comme l'Unesco et l'Unicef donnaient une grande priorité à l'éducation et poursuivaient des recherches-actions de perfectionnement. On a constaté alors en ce début du 3<sup>ème</sup> Millénaire qu'il y avait un parallélisme discordant entre les savoirs acquis à l'école et la compétences de l'apprenant à les utiliser dans des situations de la vie quotidienne. C'est ainsi que des résultats de ces recherches a connu un nouveau mode d'approche pédagogique qu'est l'APC. Reconnaissant ce besoin de réformer la méthode d'enseignement, Madagascar, à l'instar de nombreux pays de divers continents : (i) Européens (Belgique, Suisse) ; Américains (Pérou, Canada) ; Africains (Mauritanie, Gabon, Djibouti, Tunisie), a décidé d'opter pour l'APC. Avant de savoir son implication dans les écoles primaires pendant sa phase de généralisation, permettons-nous de faire une description de l'APC.

### 1.2.1 Définition

Quelques définitions ramènent à éclaircir le sens et la finalité de l'APC. L'APC est une pédagogie de réussite qui offre pour tous une chance de réussite scolaire et professionnelle ; c'est aussi une pédagogie de l'intégration qui permet à l'enfant d'agir en situation, c'est à dire, le rendre plus apte dans la vie active avec un esprit de créativité et de responsabilité.

Entre autre, on a mis l'accent sur la nécessité de changer les pratiques pédagogiques en vigueur dans la classe, dans le sens d'une intégration effective des acquis de l'élève et d'une participation active dans sa propre formation, d'où « l'Approche Par Compétences ». C'est la raison pour laquelle, les responsables de l'enseignement estiment nécessaire de changer le profil scolaire de base.

### 1.2.2 Objectifs

L'objectif de l'APC est multiple :

- (i) Mettre l'accent sur ce que l'élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire plutôt que sur ce que l'enseignant doit enseigner, c'est à dire, rendre plus efficaces les apprentissages ;
- (ii) Donner du sens aux apprentissages en montrant à l'élève à quoi sert tout ce qu'il apprend à l'école afin qu'il puisse utiliser ses acquis à chaque situation qui se présente. A bien noter que tant que l'apprentissage n'est pas terminé, l'erreur de l'enfant n'est pas une « faute » ;
- (iii) Certifier les acquis de l'élève en termes de résolution de situations concrètes et non plus en termes d'une somme de savoirs et savoirs-faire vides de sens et censés être oubliés, entre autre, garantir une meilleure fixation des acquis.

### 1.2.3 Notions relatives à l'APC

Quelques termes et notions méritent d'être maîtrisés, vu leur importance, interdépendance et complémentarité dans une Approche Par Compétences.

### 1 2 3 1 *la compétence :*

On dit qu'un élève est « compétent » lorsqu'il peut intégrer ses acquis dans des situations complexes, cette fois-ci, les acquis peuvent être des connaissances, de savoir, du savoir-faire, des procédures ou attitudes etc. ....

Ainsi, la compétence peut se définir comme une occasion, une possibilité pour un individu de mobiliser un ensemble intégré de ressources (des savoirs-faire, des savoirs-reproduire, des savoirs-être) en vue de résoudre une « situation-problème » qui appartient à une famille de situations.

Pour bien maîtriser la compétence, il s'avère nécessaire de distinguer la capacité et le savoir.

La *capacité* est le pouvoir, l'aptitude à faire quelque chose. C'est une activité que l'on exerce (exemple : identifier, comparer, classer, résumer, mémoriser) ;

A l'opposé de *la compétence* qui est évolutive tout au long de la vie, combinable à d'autres et transformable et non évaluable, même si elle est sans contenu, le *savoir* est un ensemble de culture générale, pré-requis pour exercer des savoirs-faire intellectuels et constitue des ressources pour l'exercice de ses compétences.

Les savoirs-reproduire (redire, refaire, copier, réciter), les savoirs-faire (identifier, comparer, combiner) et le savoir-être (apprécier, respecter), constituent des catégories de capacité.

### 1 2 3 2 *les situations et famille de situations :*

Les situations sont les occasions pour exercer la compétence. Une situation est entendue au sens de « situation-problème », c'est à dire, un ensemble contextualisé d'informations à actualiser en vue d'une tâche déterminée, comme un cas, un problème à résoudre, un projet, une création ou une occasion pour communiquer.

Une famille de situations est l'ensemble des situations de même famille.

### 1 2 3 3 *les ressources :*

Ce sont entièrement les savoir, savoir-faire et savoir-être nécessaire à la maîtrise de la compétence.

Exemple : pour une conversation téléphonique ;

- Les savoirs sont la connaissance d'un vocabulaire de base pour une conversation téléphonique, ainsi que les formules de politesse ;
- Le savoir-faire est la formulation d'une question, la formulation d'une réponse à une question posée, le fait de se présenter, l'utilisation du temps futur ou de l'imparfait etc. ... ;
- Le savoir-être, c'est le fait d'adopter une attitude cordiale de s'intéresser à son interlocuteur.

On remarque que le savoir est exprimé par un substantif (nom) et le savoir-faire et savoir-être sont exprimés par un verbe.

### 1 2 3 4 *l'Apprentissage :*

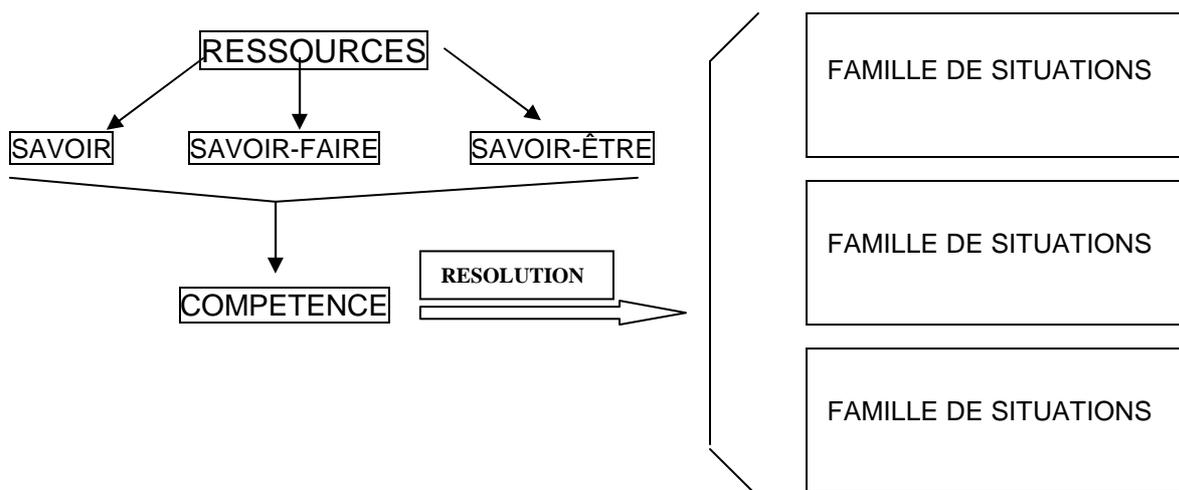
L'apprentissage, au sens très simple du terme, veut dire : l'action d'apprendre un état, acquérir des connaissances ou informations avec lesquels, l'organisme répond d'une manière positive ou négative.

## 1 2 3 5 l'Objectif Terminal d'Intégration (OTI) :

L'OTI est une macro-compétence qui recouvre l'ensemble des compétences, donc, l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être d'une année scolaire. L'OTI se définit également à travers une famille de situations-problèmes qui sont relativement complexes puisqu'elles recouvrent l'essentiel des acquis d'une année dans une discipline donnée. Ce qui n'empêche pas l'élaboration de l'Objectif Intermédiaire d'Intégration (OII) à mi-parcours.

*Figure 1 :*

### **Diagramme sur les notions relatives à l'APC :**



### 1.2.4 Principes

Pour cette optique, chaque maître doit mettre au service des autres ses ou leurs compétences propres, d'où la technique du « Marché à compétences »<sup>(1)</sup>. Le dit marché exige quatre principes dont :

- (i) Construire la formation sur ce que les maîtres savent déjà et de ce qu'ils peuvent partager ;
- (ii) Valoriser les compétences que possède chacun (capacité de s'écouter, coopérer) par des échanges d'expériences ;
- (iii) Aider les hommes à construire une image positive d'eux mêmes ;
- (iv) Transmettre tout le savoir-faire du maître qui sait quelque chose et qui peut continuer à apprendre.

De toute façon, par échange d'expériences, le maître peut devenir marchand et client de compétences : il propose des connaissances, et est capable de les faire acquérir aux autres ; et encore, il acquiert une compétence donnée qui répond le plus à ses besoins. En principe, pour être compétent, l'élève, pour sa part, ne fait pas une reproduction pure et simple, mais pourra mobiliser ses ressources et résoudre n'importe quelle situation qui se présente et qui appartient à une même famille (exemple : rédiger des factures pour achats alimentaires et d'autres relatives à des pièces de voiture ; rédiger deux dialogues téléphoniques, l'un avec son oncle qui

(1) terme proposé par HASSEN – BELAKHAL, Inspecteur Principal des écoles primaires, dans le Revue KIFAYAT N°2, Bulletin de Liaison Spécial « Approche Par Compétence » République de Tunisie – Ministère de l'Education et de la Population, 2002

l'invite à passer des vacances avec lui et l'autre, avec un ami qui l'invite à venir pour fêter son anniversaire).

### 1.2.5 Les composantes de l'APC

Généralement, la spécificité de l'APC est marquée par trois composantes :

- L'activité d'intégration où l'apprentissage tient une grande place dans l'éducation fondamentale ;
- L'évaluation critériée ;
- La remédiation formalisée.

#### 1 2 5 1 *L'apprentissage :*

Lors de l'apprentissage, où l'on introduit une nouvelle notion, il existe deux manières de faire participer les élèves :

- Utilisation du procédé La Martinière qui fait écrire les réponses sur l'ardoise et le montrer à l'enseignant tout de suite. Les erreurs individuelles repérées vont être remédiées et corrigées ;
- Faire travailler les élèves en petits groupes de quatre au maximum, et circuler entre les groupes pour les aider. La réponse sera donnée par un représentant du groupe et tout le monde bénéficiera ensemble de la correction.

Apprendre pour rendre un élève compétent, réclame des méthodes adéquates. L'enseignant doit distinguer la situation d'intégration avec la situation didactique.

Pour cette dernière, il s'agit d'introduire un nouveau savoir ou savoir faire. L'élève construit lui-même son savoir en manipulant, cherchant, découvrant. C'est à dire, pratiquer pour mieux comprendre.

Tandis que la situation d'intégration permet d'exercer la compétence. Il s'agit de vérifier si les nouvelles ressources sont acquises ou non, pour être utilisées dans la résolution des problèmes dans la vie courante.

#### 1 2 5 2 *L'activité d'intégration :*

L'enseignant soumet régulièrement à l'élève des situations-problèmes pour mieux intégrer ses savoirs. Pour ce faire, il peut produire des familles de situations. L'activité d'intégration se déroule pendant la période d'intégration, c'est à dire, à chaque fin de bimestre, moment identifié également de Palier. Notons qu'une année scolaire se compose de cinq Palier.

#### 1 2 5 3 *L'évaluation critériée :*

C'est une appréciation de la compétence de l'élève par des critères appropriés suivant des indicateurs relatifs à la situation de la communication et en fonction des compétences de base à mesurer. On donne des notes en fonction de ces critères.

L'évaluation critériée se réalise suivant une grille d'évaluation selon le modèle ci-après :

*Tableau 1 : Modèle de structure de l'évaluation critériée*

	C1	C2	C3	C4
Q1	x/x	x/x	x/x	x/x
Q2	x/x	x/x	x/x	x/x
Q3	x/x	x/x	x/x	x/x
Total	total/total	total/total	total/total	total/total

Source : L'APC dans l'Enseignement Malgache par Xavier ROEGIERS (Coopération MENRS/UNICEF. Juillet 20003)

Pour pouvoir évaluer et remplir les grilles d'évaluation. L'enseignant doit maîtriser les critères principaux, deux à trois, selon le cas à évaluer.

En général, le critère 1 ou C1 sert à vérifier la pertinence de la production. Pour être plus clair, prenons trois exemples pour mieux comprendre l'évaluation critériée.

En principe,

- C1 est l'interprétation correcte de l'énoncé (a-t-il posé les bonnes opérations ?) ;
- C2 est l'interprétation correcte des outils (les techniques de calcul sont-elles au point ?) ;
- C3 est la cohérence de la réponse.
  
- En Malagasy, Evaluation critériée veut dire « Fafana fitsarana » et le C1 s'agit de « fifanojoana amin'ny sehatra » (pertinence à la situation) ; C2 s'agit de « fifandraisan'ny vokatra omena » (pertinence à la production) ; C3 s'agit enfin, « fahitsian'ny fanononana » (correction du langage) ;
  
- Pour la discipline Français :  
 C1 s'agit pertinence de la production ;  
 C2 est la cohérence du récit ;  
 C3 est la correction de la langue ;  
 C4 est l'originalité de la production.

On remarque que le critère d'évaluation correspondent aux Compétences de Base (CB) ou « Haifototra ».

Il existe deux types d'évaluation : (i) Certificative, en fin de cycle, détermine le passage au cycle supérieur ; (ii) Formative, 2jours à chaque palier, pendant la semaine d'intégration.

L'évaluation avec grille permet de déterminer si un élève a acquis la compétence ou non, et de valoriser ce qu'il connaît puis diagnostiquer ses faiblesses.

*Tableau 2 : Grille d'évaluation remplie*

	C1	C2	C3	C4
Consigne 1	0/1	1/1	1/1	
Consigne 2	1/1	1/1	0/1	0/1
Consigne 3	0/1	0/1	1/1	
Total	1/3	3/3	2/3	0/1

On voit que les critères C2 et C3 sont maîtrisés et qu'il faut renforcer le critère C1

1 2 5 4      *La remédiation formalisée :*

C'est la rectification apportée par l'enseignant en fonction des difficultés rencontrées par l'élève. Les corrections habituelles ne sont plus acceptées mais il faut trouver les

sources des erreurs afin de donner des solutions adéquates. Elle se passe après un apprentissage ponctuel et à chaque fin de Palier.

C'est également la remise à niveau des élèves ayant de difficultés dans leur apprentissage. Elle peut s'effectuer soit en groupe, si les erreurs sont similaires, et individuellement, si l'enseignant a la possibilité de faire travailler chaque élève séparément.

### 1.2.6 La conception des apprentissages par l'APC

L'apprentissage est une action d'apprendre un état, acquérir des connaissances ou informations avec lesquelles l'organisme répond d'une manière positive ou négative. Pour une APC, il y a essentiellement deux moments dans les apprentissages : (i) les apprentissages ponctuels des savoir, savoir-faire et savoir-être ; (ii) les activités d'intégration et d'évaluation formative.

#### 1 2 6 1 *les apprentissages ponctuels des savoir, savoir-faire et savoir-être :*

Dans l'APC, on développe d'une manière continue les savoirs, les savoirs-faire et les savoirs-être. Comme on l'a déjà fait, ceci doit se faire en trois étapes :

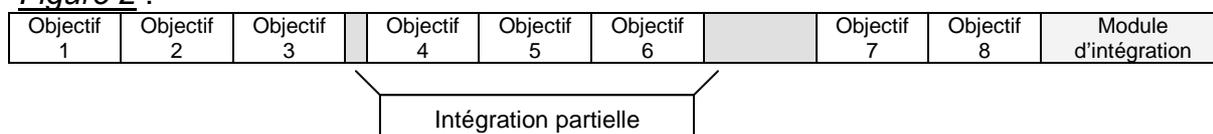
- d'abord, on donne une priorité à développer ces trois savoirs qui rapportent à une compétence. On les considère comme des savoirs de perfectionnement afin de devenir un ensemble de compétences maîtrisées par tous les élèves ;
- ensuite, on essaie dans la mesure du possible, de rendre ces apprentissages significatifs en montrant aux élèves à quoi ils servent et on amène les élèves à combiner progressivement ces trois savoirs entre eux ;
- sur la totalité du temps d'apprentissage, on ne consacre que les  $\frac{3}{4}$  du temps pour développer ces trois savoirs afin de laisser du temps pour l'intégration des acquis proprement dite.

#### 1 2 6 2 *les activités d'intégration et d'évaluation formative :*

Il existe deux façons de réaliser l'intégration. Présentons ces schémas avant l'explication :

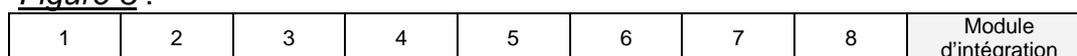
- *de façon progressive :*

Figure 2 :



- *en fin d'apprentissage :*

Figure 3 :



D'après ces présentations, l'intégration peut se faire de façon progressive en une fois lors d'un module plus important appelé « Module d'intégration ». Si on suppose qu'une compétence nécessite de développer 9 objectifs de leçons ou séquences (savoirs, savoirs-faire et savoirs-être), le quart du temps appelé « Activités

d'intégration » est réservé à apprendre l'élève à mobiliser ces savoirs dans des situations complexes.

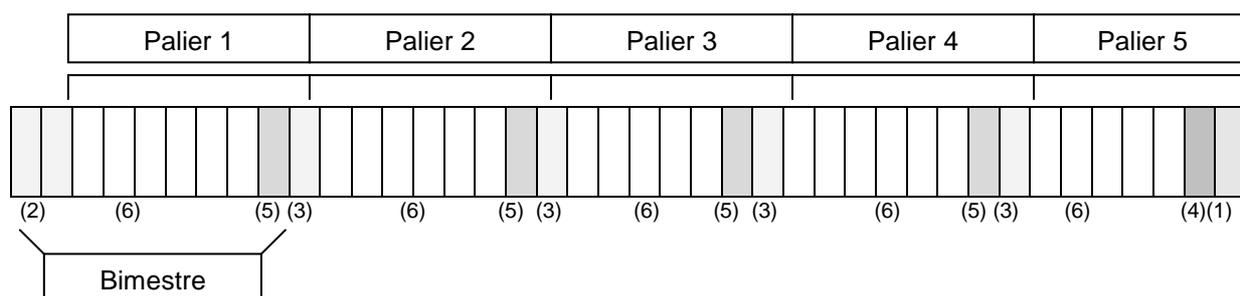
Les modules d'intégration sont suivis de module d'évaluation formative et de remédiation. Pour mener cette évaluation formative, on présente à l'élève une situation qui appartient à la famille de situations de la compétence.

En fin d'année, on procède à une évaluation certificative. Dans l'Approche Par Compétences, il faut évoluer les épreuves d'évaluation certificative dans le sens de l'APC.

Durant une année scolaire, on peut représenter cette démarche par le schéma suivant :

Chaque période représente un « palier » pour chaque compétence. Pour chaque compétence, l'année est ainsi découpée en 5 paliers.

*Figure 4 : Palier*



*a)- scolarisation des élèves incomplète :*

Le travail de l'APC s'attache sur des situations significatives pour l'élève, d'où sa contribution à développer la motivation de l'élève dans ses études. Elle essaie de rapprocher l'école de la vie quotidienne. De plus, les parents seront au courant du sens clair de ce que font les élèves à l'école et vont avoir tendance à maintenir leurs enfants, plus longtemps, à l'école. De cette façon, l'APC rend l'offre de formation à l'école plus attractive pour toute la famille.

*b)- détérioration de niveau de qualification de l'enseignement primaire :*

L'APC propose à l'enfant, dès son bas âge, de travailler déjà sur des situations complexes et garantit de lui offrir un bagage minimum pour passer dans le niveau supérieur de la scolarité, en disposant d'un niveau de qualification requis. Le système limite les redoublements et améliore le ratio élève/maître et donne une qualité aux apprentissages. A cet effet, il garantit une meilleure gestion des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation.

*c)- inadéquation de la formation à l'emploi :*

L'APC, par son travail, rapproche l'école de la vie quotidienne. A la fin de la scolarité, ceux qui vont s'orienter vers la vie active possèdent des moyens pour se débrouiller. Ceux qui choisissent à poursuivre leurs études, profiteront mieux que par le passé de l'essentiel des pré-requis.

*d)- enseignement multigrade mal géré :*

La réussite de l'APC dépend du mode d'organisation à l'école. Ce qui garantit aussi bien et avant tout la qualité des acquis que de leurs quantités. Ainsi, l'APC avance d'une façon circulaire et non linéaire. Les modes d'organisation de la classe (modules d'intégration, modules de remédiation) doivent être plus souples qu'une organisation traditionnelle.

Par exemple, des élèves de plusieurs niveaux travaillent sur une situation complexe : la remédiation sera organisée selon les besoins des élèves et non sur la répartition des niveaux.

*e)- faiblesse générale des scores des élèves :*

L'APC offre un gain de 3 à 6 points sur 20 selon les disciplines pour des raisons complexes. De plus, les résultats des études menées sur le système ont montré que la nouvelle approche garantit une meilleure conservation des acquis dans le temps.

*f)- disparité des résultats :*

Le fait de résoudre des situations complexes à tous les élèves profite beaucoup aux plus faibles, c'est à dire qu'au fur et à mesure qu'ils gèrent des situations complexes, qu'ils deviennent plus armés. Le type d'approche permet, non seulement d'augmenter l'efficacité interne du système, mais également son équité.

En résumé, l'APC devait permettre de garantir la qualité des compétences des élèves dans les écoles primaires et les collèges.

### 1.2.8 Prise d'appui sur les acquis du système

L'APC, nouvellement adoptée, n'implique pas une réforme complète des pratiques des enseignants.

Au contraire, elle prend appui sur les trois grands acquis du système éducatif malgache de ces derniers temps : (i) les programmes actuels ; (ii) l'approche par objectifs dans les apprentissages ; (iii) les manuels scolaires.

#### 1 2 8 1 *les programmes actuels :*

Les programmes actuels, pour être adaptés à l'APC, ne nécessitent pas de remaniements dans leurs contenus, mais peuvent évoluer dans leur forme originale en étant prolongés par des compétences et des situations qui illustrent ces compétences.

Des modifications mineures peuvent être apportées pour assurer la cohérence dans l'ensemble.

#### 1 2 8 2 *l'approche par objectifs dans les apprentissages :*

L'APC ne met pas en cause l'ensemble des apprentissages, mais propose des changements de pratiques pédagogiques pendant les modules d'intégration et d'évaluation en apportant des appuis et prolongations.

L'APC n'est autre que la mobilisation d'un ensemble d'objectifs spécifiques et de contenus ; et elle renforce la capacité des enseignants habitués à travailler selon la pédagogie par objectifs.

#### 1 2 8 3 *les manuels scolaires :*

L'APC s'appuie sur les nouveaux manuels scolaires utilisés pour l'éducation fondamentale du premier cycle, complétés par des guides d'intégration qui vont aider les enseignants à gérer les modules d'intégration.

En d'autre terme, l'APC n'est pas une réforme complète des curricula, mais il s'agit de les réviser en vue de les prolonger dans une optique de résolution de situations fonctionnelles complexes.

Ce cadrage théorique et méthodologique de « l'Approche Par Compétences » permet de maîtriser cette méthode, relativement nouvelle. Elle consiste en fait à adopter une pédagogie active et novatrice centrée sur l'acquisition de connaissances afin de développer de nouvelles habiletés, attitudes et comportements

La Deuxième Partie de notre étude, intitulée « Implication de l'Approche Par Compétences dans le système primaire : cas de l'Ecole Primaire Publique d'Andrefan'Ambohijanahary » va porter sur la transmission et l'acquisition de compétences par l'application de l'APC par les principaux acteurs.

## **DEUXIEME PARTIE : Implication de l'APC dans le système primaire : Cas de l'Ecole Primaire Publique d'Andrefan'Ambohijanahary**

Dans sa phase de généralisation où l'on cible deux Circonscriptions Scolaires (CISCO) par Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN), l'Ecole Primaire Publique (EPP) d'Andrefan'Ambohojanahary est choisie parmi les EPPs pilotes où l'Approche Par Compétences (APC) doit être appliquée.

L'Ecole Primaire Publique d'Andrefan'Ambohijanahary se trouve sur l'axe de la RN 7 et est localisée dans le 4<sup>ème</sup> Arrondissement de la Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA). Elle encadre des enfants scolarisables des quatre Fokontany avoisinantes de la Commune dont : Andrefan'Ambohijanahary, Anosibe I, Ambohibarikely et Ouest-Mananjary. Elle se trouve à côté du camp de la Gendarmerie « Toby Ratsimandrava » et occupe une superficie de 1 602 m<sup>2</sup>. Faute d'espace, quelques élèves fréquentent le bâtiment annexe installé à Anosibe.

Sur le plan pédagogique, toutes les structures hiérarchiques des institutions publiques doivent rejoindre le nouveau découpage administratif malgache. A cet effet, l'EPP fait partie de la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) d'Analamanga et dans la Circonscription Scolaire (CISCO) d'Antananarivo Renivohitra et dans la Zone Administrative Pédagogique (ZAP) n°IV.

En principe, l'EPP fonctionne suivant le système d'administration de l'éducation fondamentale du premier cycle.

### **Chapitre 1. Etat des lieux de l'EPP**

Dans le cadre de l'application de l'APC, plusieurs variables sont mobilisés et doivent être considérés. Ainsi, présentons la situation de l'école sur le plan administratif, logistique et pédagogique.

#### **2.1.1 L'EPP sur le plan administratif**

La Direction de l'EPP est assurée par une femme cadre de la Fonction Publique (FOP) depuis une dizaine d'années. Elle est aussi un agent à la veille de sa retraite, possédant des expériences appropriées dans le domaine de l'éducation. Elle assure toutes les fonctions administratives, relationnelles et financières de l'école et est assistée par deux secrétaires permanentes et un gardien cumulant les tâches de planton.

Les ressources financières de l'école dépendent des droits d'inscription gérés par le Fikambanan'ny Ray Amandrenin'ny Mpianatra (FRAM) et des allocations publiques, en terme de subventions, gérées par le FAF, tardivement acquises chaque année. A noter que l'année scolaire 2006 – 2007 n'est pas encore alimentée en ce début du 5<sup>ème</sup> bimestre.

#### **2.1.2 L'EPP sur le plan logistique**

L'EPP a été créé du temps de la Première République et présente les mêmes caractéristiques que toutes les écoles publiques de l'époque. Il y a trois ans de cela, le bâtiment a subi un dégât catastrophique sur une partie assez vétuste, mais a été déjà réhabilité grâce aux actions de partenariat de la Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA) avec l'Île de France à La Réunion.

Pour avoir de plus amples informations sur l'école, présentons les tableaux ci-après :

Tableau 3 : Matériels et dispositifs existants de l'EPP

Identification	Lieux	Andrefan'Ambohijanahary			Anosibe				Observations		
		Nb	Etat			Nb	Etat			Andrefan'Ambohijanahary	Anosibe
			B	My	Mv		B	My	Mv		
- Bâtiment scolaire :		1	-	x	-	1	-	1	-	Publique	Publique
- Salles de classe :		8	-	x	-	4	-	-	-	-	Déplacement du Directeur en cas de besoin
- Salle bibliothèque :		1	-	x	-	-	-	-	-	équipement en cours	
- Salle de réunion :		1	-	x	-	-	-	-	-	Espace assez restreint	
- Terrain de sport (Basket Ball) :		1	-	x	-	-	-	-	-	Propriété du Fkt Andrefan'	
- Tables-bancs :	2 pl	213	-	-	x	inclus dans les 59	-	-	-	Ambohijanahary	Pour les 2 Etablissements
	1 pl	50	-	x	-	3	-	-	-		
	3 pl	13	x	-	-	-	-	-	-		
	4 pl	2					-	-	-		
- Toilettes :		4	-	x	-	1				Insuffisant	Insuffisant

Source : EPP Andrefan'Ambohijanahary

Nb : nombre

My : Moyen

### 2.1.3 L'EPP sur le plan pédagogique

Les responsables pédagogiques ou les enseignants qui assurent l'application de l'APC dans l'EPP et qui garantissent sa réussite sont imprévisiblement de sexe féminin. Leurs niveaux d'instruction répondent aux critères exigés par l'enseignement primaire et varient du Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP), du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement (CAE), du Brevet d'Etude de Premier Cycle (BEPC) au Baccalauréat (une institutrice payée par la FRAM ou Association des Parents d'Elèves en possède). Le tableau suivant va montrer cette répartition :

*Tableau 4 : Situation des enseignants de l'année scolaire 2006 - 2007*

Niveau	Classes	Nb d'élèves		Total	Nombre Enseignants	Situation Professionnelle	Moyenne/classe
		G	F				
Cours Préparatoire 1 <sup>ère</sup> Année (CP1)	A1	27	31	58	1	Tous des fonctionnaires	
	A2	25	38	63	1		
	B1	36	24	60	1		
	B2	29	26	55	1		
	B3	40	25	65	1		
<i>Sous-total</i>		<i>157</i>	<i>144</i>	<i>301</i>	<i>5</i>		<i>61</i>
Cours Préparatoire 2 <sup>ème</sup> Année (CP2)	CP2 A1	33	27	60	1	Tous des fonctionnaires	
	CP2 A2	34	23	57	1		
	CP2 A3	29	22	51	1		
	CP2 A4	21	16	37	1		
	CP2 B2	25	22	47	1		
<i>Sous-total</i>		<i>141</i>	<i>110</i>	<i>251</i>	<i>5</i>		<i>50</i>
Cours Élémentaire (CE)	CE A1	30	31	61	1	Quatre subventionnés par l'Etat Trois payées par FRAM	
	CE A2	34	31	65	1		
	CE A3	26	28	54	1		
	CE B1	27	33	60	1		
	CE B2	26	21	47	1		
	CE B3	17	17	34	1		
<i>Sous-total</i>		<i>160</i>	<i>161</i>	<i>321</i>	<i>6</i>		<i>53</i>
Cours Moyen 1 <sup>ère</sup> Année (CM1)	CM1 A1	26	30	56	1	Tous des fonctionnaires	
	CM1 A2	31	24	55	1		
	CM1 B1	31	22	53	1		
	CM1 B2	22	26	48	1		
<i>Sous-total</i>		<i>110</i>	<i>102</i>	<i>212</i>	<i>4</i>		<i>52</i>
Cours Moyen 2 <sup>ème</sup> Année (CM2)	CM2 A	31	28	59	1	Tous des fonctionnaires	
	CM2 B1	18	24	62	1		
	CM2 B2	18	28	66	1		
<i>Sous-total</i>		<i>67</i>	<i>80</i>	<i>187</i>	<i>3</i>		<i>62</i>
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>635</b>	<b>597</b>	<b>1 232</b>	<b>23</b>		<b>55</b>

Source : EPP Andrefan'Ambohijanahary

En général, chaque classe comporte un effectif moyen de 55 élèves, répartis en groupe de 3 à 4 par banc, ce qui réclame une lourde responsabilité de la part des Institutrices.

Avec le sureffectif des élèves, l'école applique le système éducatif à mi-temps et pour remplir les 27 heures 30 minutes par semaine et par classe, les cours sont réalisés en deux groupes avec un volume horaire de 5 heures 30 minutes par jour : de 6 heures 45 minutes à 12 heures 30 minutes la matinée, et de midi 30 minutes à 18 heures l'après-midi. Et les groupes s'organisent d'une façon alternée par semaine.

Suivant ce tableau, le corps enseignant est composé de 23 enseignants et se répartit dans 23 classes composées chacune d'une moyenne de 55 élèves dont 3 par banc qui dépasse la normale (2 par banc).

Chaque niveau se divise en 4 à 5 classes parallèles et l'effectif des enseignants ne suit pas l'évolution du taux de recrutement.

*Tableau 5 : Evolution des effectifs des élèves depuis l'année 2000 - 2001*

Années scolaires	Garçons	Filles	Total
2000 - 2001	399	381	780
2001 - 2002	432	411	843
2002 - 2003	525	487	1 012
2003 - 2004	559	550	1 109
2004 - 2005	625	617	1 242
2005 - 2006	623	625	1 248
2006 - 2007	635	597	1 232

Source : EPP Andrefan'Ambohijanahary

Chaque jour, l'enseignant doit produire et disposer de différents documents et fiches pour pouvoir élaborer sa tâche : fiches de base et manuels pour l'APC.

a)- Fiches de base :

- *Le Registre d'appel* : après avoir fait l'appel, il doit afficher obligatoirement, au début du cours, la situation de présence afin de connaître le taux de fréquentation suivant le modèle ci-après :

*Tableau 6 : Modèle situation de présence*

Fréquentation	Garçons	Filles	Total
Présents			
Absents			
Total			

Source : ZAP n°IV

- *La Fiche pédagogique ou Fiche de préparation* : d'une manière plus approfondie, la fiche expose le déroulement détaillé d'une séance par discipline : la classe d'application, la durée (début et fin), la situation d'apprentissage ponctuel ( $S_1 - S_2 - S_3$ ), la compétence de base à atteindre ( $CB_1$  ou  $HF_1$  ....), en somme, une description de la situation.
- *Le Cahier journal* : où sont mentionnés tous les détails concernant l'utilisation du temps et les informations à propos de chaque discipline : horaire, titre de la leçon, objectif à atteindre, documents sources de la préparation.

*Tableau 7 : Modèle de Cahier journal*

Horaire	Matière ou discipline	Titre	Objectif	Documents/Sources
				ancien ou nouveau Manuel

Source : ZAP N°IV

Ces fiches doivent être élaborées en référence à la liste des matières à enseigner

b)- Manuels pour l'APC :

- *Présentation des disciplines* :

Les matières à enseigner avec la langue d'enseignement correspondante sont arrêtées par le MENRS par niveau et sont issues du programme officiel. Elles sont généralisées pour les EPP dans toute l'Île

Tableau 8 : Liste des matières ou disciplines

Niveau	Matières	Langue d'enseignement
CP <sub>1</sub>	Malagasy FFMOM Matematika Français Tsianjery-Hira-Sary-Sahan'asa-EPS	Malagasy Malagasy Malagasy Français (oral) Malagasy
CP <sub>2</sub>	Malagasy FFMOM Matematika Français Tsianjery-Hira-Sary-Sahan'asa-EPS	Malagasy Malagasy Français et Malagasy Français Français et Malagasy
CE	Malagasy Français Mathématiques Sciences de la vie et de la terre Géographie Tantara sy Fahaiiza-miaina	Malagasy Français Français Français Français Malagasy

Source : ZAP N°IV

En général, les matières enseignées évoluent suivant les niveaux :

- pour le CP<sub>1</sub> : Malagasy et Mathématique ;
- pour le CP<sub>2</sub> : Malagasy, Mathématique et Français ;
- pour le CE : Malagasy, Mathématique, Français, Connaissances usuelles et Histoire Géographie

- *La planification hebdomadaire* : Suivant le curriculaire annuel, l'enseignement affiche d'une manière progressive, c'est à dire, à superposer, la façon dont il va utiliser la semaine selon le cas (groupe de la matinée ou de l'après-midi). Il doit reprendre par discipline et apporter des précisions sur chaque séance : l'objet de compétence (CB ou HF), le type de savoir à enseigner, le savoir-faire à acquérir par les élèves et les activités suggérées, en se référant au guide d'intégration. Il peut apporter ses remarques et observations. Seront affichés également dans cette planification hebdomadaire, les matières courantes non incluses dans l'APC comme Tsianjery, Hira, Dessin selon type (coloriage ou montage), etc. ...

Pour une planification hebdomadaire, on présente d'une manière générale les activités de la semaine suivie de la répartition du déroulement de la classe par discipline.

- *L'emploi du temps* : quotidiennement, les cours s'effectuent suivant un emploi du temps élaboré dans sa forme classique mais ajusté en modèle innovant de l'APC. Il comprend la liste des disciplines à enseigner par niveau. Le curriculum annuel avec le volume horaire affecté à chaque discipline font objet de référence et qu'il appartient à l'enseignant qui connaît la commodité pratique, de répartir les disciplines de l'APC et par niveau : tous deux conçus en articulation étroite avec le curricula. L'apprentissage de chacune d'elles est chronométré respectivement pour éviter le favoritisme.

Le modèle suivant nous ramène à comprendre le contenu d'un emploi du temps hebdomadaire. La présentation de l'Emploi du Temps peut varier d'un enseignant à un autre, mais l'essentiel c'est qu'on respecte le CURRICULUM.

*Figure 5 : Emploi du Temps du CP<sub>1</sub> :*

### *Emploi du Temps*

CISCO : Antananarivo Renivohitra  
EPP: Ouest/Ambohijanahary

Année scolaire : 2006 - 2007  
Classe : CP<sub>1</sub>A<sub>2</sub>

matin		1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>eme</sup> jour	3 <sup>eme</sup> jour	4 <sup>eme</sup> jour	5 <sup>eme</sup> jour	Après-midi		RECAPITULATION				
6.45	15'	F.F.M.O.M					15'	12.30	MATIERES	VOLUME HORAIRE			
7.15	15'	FANAZARANA HITENY					15'	12.45 13.00		H.O	H.A	Séance	OB°
7.35	20'	VAKITENY					20'	13.20	MALAG	8 h	8.10		+10'
7.55	20'	SORATRA							FA. HIT		2.15	15 x 5 20 x 5	
8.25	30'	MATEMATIKA							VAKIT		3 h	20 x 9	
8.55	30'	FRANÇAIS							SORAT		2.55	20 x 5 15 x 5	
9.15	20'	TSIANJ	FA. HIT	TSIANJ	FA. HIT	TSIANJ		MATE	5 h	5 h	30 x 10		
9.25	10'	RECREATION							FRANÇ	5 h	5 h	30 x 10	
9.45	20'	VAKITENY				FFMOM			EPS	1 h	1 h	30 x 2	
10.00	15'	SORATRA							FFMOM	1.30	1.30	15 x 6	
10.30	30'	EPS	MATEMATIKA	EPS	MATE			ZVKT					
11.00	30'	FRANÇAIS							TSIANJ	1.20	1.20	20 x 4	
11.15	15'	HIRA				TSIANJ			HIRA	1 h	1 h	15 x 4	
11.25	10'	RECREATION							SARY	1 h	1 h	20 x 3	
11.55	30'	MATE	SARY	MATE	FA. HIT			SH ASA	2 h	1.50	30 x 3 20 x 1	- 10'	
12.15	20'	SARY	SAHAN'ASA						R E C	1.40	1.40	10 x 10	
									TOTAL	27.30	27.30	27.30	

Date

*L'Institutrice,*  
Signature illisible  
Nom et titre

*La Directrice,*  
Signature illisible  
Nom et titre

*Le Conseiller Pédagogique,*  
Signature illisible  
Nom et titre

(Source : EPP Andrefan'Ambohijanahary)

Figure 6 : Emploi du Temps du CP<sub>2</sub> :

### Emploi du Temps

CISCO : Antananarivo Renivohitra  
EPP: Ouest/Ambohijanahary

Année scolaire : 2006 - 2007  
Classe: CP<sub>2</sub>B<sub>1</sub>

HORAIRES		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	DISCIPLINES	VOLUME HORAIRE		
matinée	Après-midi	F F M O M						H.O	H.A	Séance
6h 45'	12h 30'									
7h 05'	50'	FAN HIT	VAKITENY	FAN HIT	VAKITENY					
30'	13h 15'	VAKITENY	DIKASORATRA	VKT	DKS	MALAG	7h	7h	5x20'	
50'	40'	DKS	MATEMATIKA	DKS	MTM	VKT			2x25'	
8h 15'	14h	MTM	Français	MTM	FRC	FNZHT			2x25'	
45'	30'	FRC	TSIANJERY	FRC	HIRA	DKS			1x20'	
9h 15'	15h	RECREATON					FRC	6h	6h	1x30'
25'	10'	MTM	EPS	MTM	EPS	MTM	5h	5h	1x25'	
55'	40'	FRC	MTM	FRC	MTM	FRC	1h30	1h30	2x20	
10h 25'	10'	VKT	FNZHT	VKT	FRC	FNZHT	1h	1h	1x30'	
45'	30'	HIRA	FRC	DKS	TSJ	DKS	1h20	1h30	10x30'	
11h 15'	17h	RECREATON					HIRA	1h	1h	2x30'
25'	10'	FRC	TSJ	FRC	SHA	SARY	1h	1h	2x30'	
45'	30'	SHA	SARY	SHA	SARY	SHA	2h	1h30	10x10'	
12h 15'	15h									

Date

*L'Institutrice,*  
Signature illisible  
Nom et titre

*La Directrice,*  
Signature illisible  
Nom et titre

*Le Conseiller Pédagogique,*  
Signature illisible  
Nom et titre

(Source : EPP Andrefan'Ambohijanahary)

Figure 7 : Emploi du Temps du CE :

### Emploi du Temps

CISCO : Antananarivo Renivohitra  
EPP : Ouest/Ambohijanahary

Année scolaire : 2006 - 2007  
Classe : CE B2

HORAIRES		1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>ème</sup> jour	3 <sup>ème</sup> jour	4 <sup>ème</sup> jour	5 <sup>ème</sup> jour	DISCIPLINES	VOLUME HORAIRE		
matinée	Après-midi							H.O	H.A	Séance
6h 45'	12h 30'	TFM	FNZHT	VKT	FNZHT	VKT				
7h 05'	50'	FNZHT	FITSIPIKA	FNBB	FITSIPIKA	FNBB				
30'	13h 15'	VKT	MATHEMATIQUES				MALAG	7h	7h	5x20'
50'	40'	MATH	FRANÇAIS				FNZHT			2x25'
8h 15'	14h	FRC	GEO	SVT	GEO	FNZHN	VKT			2x25'
45'	30'	RECREATON					FNBB			1x20'
9h 15'	15h	EPS	FRANÇAIS				FTSP	6h	6h	1x30'
25'	10'	MATHS	TANTARA		MATHS	TFM	5h	5h	1x25'	
55'	40'	SVT	TFM	TSIPL	MATHS	SVT	1h30	1h30	2x20	
10h 25'	10'	FRC	SRKL	TSJ	TFM	SARY	1h	1h	1x30'	
45'	30'	RECREATON					GEO	1h20	1h30	10x30'
11h 15'	17h	RECREATON					TSJ	1h	1h	2x30'
25'	10'	MATHS	FRC	MATHS	FRCs	FRC	1h	1h	2x30'	
45'	30'	HIRA	SHA	TFM	TSJ	SHA	1h	1h	2x30'	
12h 15'	15h						2h	1h30	10x10'	

Date

*L'Institutrice,*  
Signature illisible  
Nom et titre

*La Directrice,*  
Signature illisible  
Nom et titre

*Le Conseiller Pédagogique,*  
Signature illisible  
Nom et titre

(Source : EPP Andrefan'Ambohijanahary)

- *Emploi du Temps d'intégration* : l'enseignant doit élaborer un emploi du temps dans lequel, il répartit le déroulement et la période d'intégration à chaque fin de bimestre ou par palier. Ce dernier type s'élabore en tenant compte des

trois situations à évaluer pendant cette semaine d'intégration et surtout, en référence du CURRICULUM annuel qui dispose de 96 situations pour l'ensemble du cycle Préparatoire. ; en fin de cycle, il y aura des séances d'évaluation qui comportera deux types d'épreuves (ressources, compétences).

- *Déroulement de la leçon* : chaque leçon à expliquer présente les différentes étapes à suivre pendant une séance par situation. Exemple dans une situation 1 : (i) Rappel de la dernière leçon ; (ii) Nouvelle leçon (présentation, explication, application) ; (iii) Dédution ou conclusion, à savoir, la règle ou la formule.
- *Le Guide d'intégration et le Cahier de situation* : une fois que ces préparatifs sont disponibles, l'enseignant, pour mieux gérer les modules d'intégration par discipline et par année, s'attèle d'un document guide accompagné de cahier de situation (tous deux, conçus en articulation étroite avec le CURRICULA.

D'après Frédéric LE PLAÏ et MORIN qui donnent leurs lettres de noblesse à la monographie, il est important de disposer de cette monographie du local de l'EPP pour une base d'analyse de cette métamorphose dans la réforme de l'enseignement primaire.

Le système éducatif dans le primaire habitué à la méthode classique va accueillir l'Approche Par Compétences. Cette dernière, par sa philosophie de la pédagogie d'intégration, ne va pas bouleverser complètement les pratiques de classe, mais leur apporter une réforme. Le Curriculaire, ou programme scolaire annuel, reste le cadrage général des activités à mener. Ce qui nous mène vers le chapitre qui suit et qui va montrer comment l'EPP l'a accueillie.

*Photo 1 : Les élèves pendant la récréation*



## Chapitre 2. Perception de l'APC par l'EPP

Le milieu récepteur de l'APC se subdivise en trois entités précis, à savoir : (i) le responsable direct ou le corps enseignant qui doit la maîtriser et l'appliquer afin d'assurer sa réussite aux élèves ; (ii) les parents qui envoient leurs enfants à l'école et qui espèrent des résultats bénéfiques de l'éducation scolaire à travers l'approche et les élèves eux-mêmes qui sont les principaux cibles de l'APC.

### 2.2.1 Perception de l'APC par les enseignants

L'APC est une approche pédagogique innovante encore inconnue par le public, malgré les tapages médiatiques. Les enseignants dans les cours préparatoires et les cours élémentaires des 12 CISCO cibles ont tous reçu des formations de base et de formation continue à valeur de renforcement.

A noter que pour cette année scolaire 2006 – 2007, l'APC dans sa phase de généralisation ne concerne que les deux niveaux préparatoires et le niveau élémentaire, le Cours Moyen n'est qu'en phase d'expérimentation. Ainsi, les résultats d'enquête (questionnaires affichés en annexe) et des observations directes des séances d'apprentissage menées dans l'EPP auprès des institutrices titulaires de ces deux niveaux, nous permettent l'analyse et les discussions sur l'APC.

Le tableau suivant va montrer les opinions des enseignants sur l'approche :

*Photo 2 : Réunion de renforcement par la ZAP IV*



Tableau 9 : Perception de l'APC par les enseignants

Thèmes	Résultats
Niveau d'instruction des enseignants : - BEPC - CAE - CAP - Bacc	2 10 10 1
Ancienneté dans le domaine de l'éducation : - 10 ans + 10ans	8 15
Nombre de groupe-classe par niveau : 1 à 5 classes Plus de 5 classes	67 classes 33 classes
Effectifs des élèves par classe : moins de 50 élèves Plus de 50 élèves	4 élèves (34%) 12 élèves (66%) moyenne de 55%
Effectif des moyens des élèves par banc :	3 élèves
Âge moyen des élèves : CP CE	6 à 8 ans (7 ans) 8 à 10 ans (9 ans)
Volume horaire : par jour par semaine	5h 30' 27h 30'
Langue d'enseignement : CP1 CP2 CE	Malagasy Malagasy + Français Français (sauf Malagasy)
Mode d'acquisition de l'APC : nombre enseignants Directe Cascade	16 99% 1%
Mode d'expression et participation des élèves : volontariat Désignation Tour de rôle Les 3 à la fois observations	- - - 100% suivant le cas
Type de sanction affligées aux élèves : corporel écrite oral les 3 à la fois	0 15% 85% -
Communication avec les parents : existence Convocation des parents Au cours de l'AG à l'école	100% 20% 80%
<u>Impression de l'enseignant sur l'APC :</u> Sur la formation : suffisante Insuffisante A réviser Maîtrise de l'APC : au début En cours Obstacles à la pratique de l'APC : logistique Effectif par classe Support didactique Manque de motivation Sur les moyens pédagogiques : pratiques Difficiles Pratiques mais difficiles Sur l'Approche : simple Compliquée	63% 19% 18% 40% 60% - 66% 100% 100% - - 100% 60% 40%
<u>Sur le CURRICULA :</u> Réponses aux acquisitions : acquisition totale Acquisition partielle (ex : au nombre de 20 par CP réclame un grand effort jusqu'à 10 000 CE) Sur la période d'intégration : à élargir Normal Sur la remédiation : pendant la séance A chaque palier Les 2 à la fois	40% 60% 22% 78% 15% 29% 56%
<u>Sur l'évaluation critériée :</u> Conformité à mesurer une compétence : OUI NON Suggestion : réponses exploitables Suggestions Irréalisables Sans réponse	62% 38% 93% 2% 5%

Source : Enquête personnelle

En principe, l'enseignement des enfants en milieu primaire exige un niveau ou une capacité pédagogique validée par le CAE (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement) ou le CAPEB (Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Education de Base). Cependant, face au problème de recrutement actuel, le poste est ouvert à toute personne disposant d'un diplôme académique. Le niveau du staff enseignant à l'EPP d'Andrefan'Ambohijanahary, de sexe féminin dans l'ensemble, varie du CAE au CAPEB, du BEPC au Baccalauréat.

La majorité est intégrée dans le corps des fonctionnaires de la fonction publique, tandis que quatre agents sont subventionnés par l'Etat et perçoivent un salaire de Ar 55 000 par mois sur un contrat d'engagement d'un an renouvelable. Trois autres restent payés par l'Association des Parents d'Elèves ou FRAM (Fikambanan'ny Ray Amandrenin'ny Mpianatra), mais toujours est-il qu'elles ont déjà effectué plus de dix ans de service dans l'enseignement. A 75%, un enseignant gère en moyenne un groupe-classe de 55 élèves installés à 3 par banc, effectif qui dépasse le normal en matière de pédagogie.

La moyenne d'âge de ces élèves varie de 6 à 8 ans dans les Cours Préparatoires du fait que l'école primaire ne recrute qu'un enfant âgé de 6 ans. Celle du Cours Elémentaire est entre 8 et 10 ans, avec quelques exceptions de 12 ans.

Opérant dans un système éducatif à mi-temps, l'EPP respecte un volume horaire de 27 heures 30 minutes par semaine, soit 5 heures 30 minutes par jour ; et la langue d'enseignement utilisée varie selon le niveau. Le cours se fait en malgache dans la classe préparatoire en considérant la langue vernaculaire plus compréhensible par ces enfants nouvellement scolarisés, seul le français est expliqué oralement. On adopte le bilinguisme pour la classe intermédiaire CP<sub>2</sub> et le cours se fait totalement en français dans le CE, sauf pour le Malagasy.

A 99%, les enseignants ont suivi des séances de formation directe depuis l'application de l'APC. Seule une stagiaire bénévole est formée par ses collègues.

Dans la phase de l'apprentissage ponctuel, le maître enseignant incite la participation des élèves, soit par volontariat, si c'est une nouvelle leçon, soit désigné, lors d'une interrogation orale et à tour de rôle quand on corrige un devoir.

Du fait que la remédiation est un des composantes de l'APC, presque les 85% des enseignants donnent des sanctions orales. Personne n'applique plus les sanctions traditionnelles et quelques uns donnent des punitions écrites.

Pour la communication avec les parents, l'école organise deux assemblées générales par an et 80% des enseignants attendent cette occasion pour informer les parents sur la situation de l'école et des élèves.

Un carnet de correspondance sert de convocation des parents en cas de besoin. Pour l'APC proprement dite, qui est une nouvelle réforme apportée à l'éducation en milieu primaire et appliquée actuellement dans l'EPP, les enseignants n'osent pas évoquer des appréciations négatives. De toute façon, quelques remaniements ont été apportés. Les enseignants habitués à la Pédagogie Par Objectif ont du mal à comprendre et appliquer l'APC au début avec 40%, mais au fur et à mesure de son application, l'approche est maîtrisée.

Des obstacles à sa réussite sont inventoriés, tels que le sureffectif des élèves à encadrés pendant une durée de cinq heures trente minutes, intercalée de deux pauses de quinze minutes chacun.

Il manque de supports pédagogiques, surtout le cahier de situations, distribués à la première année de l'APC (2005 – 2006) et à reproduire pour cette année 2006 – 2007. Ce qui augmente les tâches des enseignants ayant déjà beaucoup de fiches et accessoires à préparer. Ou, on reproduit la situation à apprendre et on la photocopie suivant le nombre des élèves, ou on reproduit sur un papier tableau la situation que les élèves vont reproduire à leur tour dans leurs cahiers. Le manuel scolaire est pratique mais, difficile dans sa reproduction.

Egalement, 18% des enseignants souhaitent la révision de l'approche, tout en maintenant les instructions données en début d'année scolaire. Les 19% disent que la formation donnée leur est insuffisante et qu'on doit l'approfondir avant son application. Or, cette formation est appréciée suffisante par les 63% des responsables, opinion qui rapproche des 60% jugeant l'APC si simple.

Comme l'APC est une approche à appliquer dans un cadre logique en faveur de la compétence des élèves, 60% des enquêtés disent que l'objectif ne soit atteint qu'en partie et que le CURRICULA annuel nécessite une révision sur les trois composantes de l'APC.

A 78%, ils s'expriment que la période d'intégration à la fin d'un bimestre est normale pour évaluer les élèves sur les ressources acquises et leurs compétences. Tandis que 22% déclarent que c'est trop précipité.

A chaque fois que l'enseignant découvre une faiblesse de l'élève pendant l'apprentissage ponctuel, il procède à la remédiation. C'est ainsi que 56% d'entre eux constatent la nécessité de la remédiation en plein cours et à chaque palier. Or 15% croient que la remédiation immédiate suffit et 29% la renvoient utile à la fin du bimestre.

La grille d'évaluation est à remplir pendant la période d'intégration suivant les critères, d'où son nom « évaluation critériée ». Sa conformité pour mesurer la compétence de l'élève est assurée selon 62% des enseignants, toutefois, 38% expliquent que les critères ne sont pas convaincants.

Interrogés sur les suggestions à apporter à l'APC, 93% exerçant le métier, souhaitent bel et bien l'amélioration des méthodes de travail, 2% préfèrent les méthodes traditionnelles et 5% ne veulent pas évoquer leurs opinions.

Les parents également, ont leur mot à dire sur le système éducatif actuel de leurs enfants. Rappelons que les zones d'habitation de la majorité des enfants qui fréquentent l'EPP sont classées parmi les bas quartiers de la Capitale. En effet, les résultats obtenus sur des enquêtes (questionnaires en annexe) auprès des parents d'élèves sont plus ou moins conditionnés par leur mode de vie.

### 2.2.2 Opinions des parents d'élèves sur le système éducatif

Tableau 10 : Opinions de parents d'élèves

Thèmes	Résultats
Nombre de enquêtés : Femmes	68
Hommes	12
Total	80
Situation des ménages : Légitimes (67 ménages)	84%
Concubinage (5 ménages)	6%
Monoparentale (100% femmes)	10%
Taille de ménage : Inférieur ou égal à 5 personnes (50 ménages)	62%
Supérieur à 5 personnes (30 ménages)	38%
Taux moyen des filles et garçons par ménage : Filles	60%
Garçons	40%
<u>Profession des parents :</u>	
Profession des mères : Femmes au foyer (5 femmes)	6%
Salaire journalier (55 femmes)	63%
Salaire stable (20 femmes)	11%
Profession des pères : Salaire journalier (62 pères)	82%
Salaire stable (18 pères)	18%
Thèmes	Résultats
Rang de l'élève dans le foyer : Aîné (23 élèves)	12%
Milieu (15 élèves)	17%
Cadet (42 élèves)	51%
Raison du choix de l'école : Proximité (18 ménages)	19%
Coût de scolarisation accessible (60 ménages)	80%
Préférence (2ménages)	1%
Accompagnement de l'élève à l'école : Enfant accompagnés (25 enfants)	31%

Enfants non accompagnés (55 enfants)	69%
Raisons de non accompagnement : Parents non disponibles (21 enfants)	38%
Avec leurs collègues (16 enfants)	29%
Proximité du domicile (18 enfants)	33%
Supervision des études de l'élève : Parents qui font la supervision (30 ménages)	38%
Ceux qui n'arrivent pas à faire la supervision (50 ménages)	62%
Raison de non supervision : Analphabétisme (31 ménages)	62%
Non disponible (16 ménages)	32%
Bas niveau d'instruction ou illettrisme (3 ménages)	6%
Niveau d'instruction des parents : Analphabètes (54 ménages)	67%
Niveau primaire (20 ménages)	25%
Supérieur au niveau primaire (6 ménages)	8%
Communication avec les enseignants : Parents qui ont de contacts avec l'institutrice (80)	100%
Mode de communication : Sur convocation (72 ménages)	90%
Volontariat (8 ménages)	10%
Connaissance de la nouvelle méthode d'enseignement : Parents au courant (62 ménages)	82%
Ceux qui ne sont pas au courant (18 ménages)	18%
Sources d'informations (sur les 62) : Assemblée Générale des parents (58 ménages)	99%
Par l'enfant (4 ménages)	1%
Impression des parents sur l'APC : Encourageant (58 ménages)	65%
Difficile (12 ménages)	8%
Sans avis (10 ménages)	7%
Rations alimentaires par jour : 3 fois (67 ménages)	85%
Moins de 3 fois (13 ménages)	15%
Santé de l'enfant : Bonne (75 ménages)	98%
Fragile (5 ménages)	2%
Temps de sommeil : Supérieur ou égal à 8 heures (72 ménages)	97%
Inférieur à 8 heures (8 ménages)	3%
Responsabilisation de s enfants aux tâches ménagères : Régulière (26 ménages)	32%
Occasionnelle (36 ménages)	45%
Inexistante (18 ménages)	23%
Occupation de la demi-journée libre : Jeu (68 ménages)	88%
Aide aux parents (5 ménages)	5%
Activités extra-scolaires (0)	-
Révisions des cours (7 ménages)	7%
Constat de changement sur le comportement de l'enfant après l'APC : Amélioré (23 ménages)	29%
Statu quo (57 ménages)	71%

*Source : Enquête personnelle*

Les tirages parmi les 80 parents d'élèves enquêtés, les 68 ont été des femmes et 12 des pères de famille. Sans aucune considération de genre, l'enquête a été faite d'une façon aléatoire et ont été faits au hasard. Cependant, on peut dire quand même que ce sont les femmes qui sont les plus disponibles à répondre aux questionnaires.

Les situations des ménages d'origine des enfants de l'EPP sont variées. 67% des cas déclarent être mariés légitimement, 5% préfèrent vivre dans le concubinage et 8%, toutes des femmes, gèrent leur foyer d'une manière monoparentale.

Dans tous les cas, 30% des ménages avaient une taille supérieure à 5 personnes et 50 sont composés de 5 personnes au maximum, ce sont les filles qui dominent à 60% par rapport à 40% dans la composition des ménages de garçons.

Les femmes exercent des métiers pour aider leurs maris et les 63% font des tâches journalières, comme faire la lessive, accompagner des enfants des écoles privées, chercher de l'eau à un borne fontaine ; 5% restent aux foyers et 11% travaillent dans des entreprises de zones franches en même temps que femmes de ménages et perçoivent des revenus fixes par mois.

La zone sud du 4<sup>ème</sup> Arrondissement est plus ou moins industrialisées et qu'on a pu relever à 18% des hommes salariés dans le COLAS, CIMELTA, et à Tanjombato dans la zone Forello, tandis qu'à 82% des cas, les sources de revenus sont très précaires : tireur de pousse-pousse, gargonier, cordonnier, colporteur à Anosibe, trappeurs de voyageurs à la gare routière de la route digue.

En dépouillant l'alignement de l'enfant dans le ménage, 51% sont au rang de cadets, 23% des aînés et 17% au milieu, ce qui veut dire qu'ils sont en majorité encore à la charge de leurs parents.

Pour les occupants du Fokontany d'Andrefan'Ambohijanahary de 19%, l'EPP est choisie par sa proximité, alors que pour les 80%, ils l'ont choisie en raison de l'accessibilité de son coût, 1% seulement ont dit qu'ils préfèrent l'éducation à l'école publique plutôt que dans les écoles privées.

Malgré les difficultés de la vie, ces parents d'élèves s'intéressent à 100% aux études de leurs enfants. Ils répondent à 90% aux convocations de l'école pour pouvoir se communiquer avec les enseignants. Et quelques parents représentant les 10% qui constatent les faiblesses scolaires de leurs enfants, contactent volontairement les enseignants.

A propos de la réforme du système éducatif, 82% des parents interviewés révèlent être au courant de la nouvelle méthode d'enseignement à l'EPP, dont 81%, suite à l'information générale au début de l'année scolaire et 1% par l'explication de leurs enfants. 18% n'en connaissent rien.

Une fois informés, 8% ont l'impression que l'APC est difficile pour leurs enfants, 65% donnent confiance et espoir pour rendre leurs enfants compétents après le primaire, 7% ne comprennent rien et n'ont aucun avis à donner.

Rappelons que le groupe-classe qui rejoint l'école la matinée, rentre très tôt à 6 heures 45 minutes. Quelquefois, se pose le problème de prise de petit déjeuner. Or, la majorité des réponses révèle à 85% respecter la ration alimentaire de trois fois par jour ; seulement 15% n'en prennent qu'une à deux fois par jour. En effet, les enfants se portent à 98% en bonne santé et 2% ont la santé fragile.

Ces enfants, à 97% dorment 8 heures pendant la nuit, alors que 3% ont un temps de sommeil inférieur à 8 heures.

Dans le cadre de l'éducation, quelques parents initient leurs enfants à prendre des responsabilités : 32% les font participer aux tâches ménagères d'une façon régulière, 45% d'une manière occasionnelle et 23% ne veulent pas encore leur donner des attributions.

Les enfants de l'EPP n'étudient qu'une demi journée et concernant l'occupation du quartier libre, 88% des parents rapportent qu'ils le consacrent aux jeux, 5% veulent que leurs enfants les aident dans des activités génératrices de revenus et 7% les recommandent à faire des révisions des leçons. Aucune réponse reçue sur les activités extra-scolaires.

A son stade de deuxième année d'adoption, 29% des parents ont révélé qu'ils ont constaté des changements, même minimes, au comportement de leurs enfants à la maison, par exemple savoir et utiliser les formules de politesse (saluer, dire pardon), des manières d'hygiène (brosser les dents, se laver les mains avant les repas) ; 70% n'ont rien remarqué de changé au comportement de leurs enfants.

Les parents d'élèves qui ont choisi à envoyer leurs enfants dans cette école publique sont soumis à des contraintes sociales, économiques et culturelles.

Pour les contraintes familiales ou socio-économiques, la taille des ménages est assez élevée. Ce qui implique une charge élevée pour le nombre de bouches à nourrir, compte tenu des sources de revenus plus ou moins stables.

Quelques ménages également ne sont pas légitimes et augmentant le nombre des ménages à gestion monoparentale. La zone d'habitation localisée dans les bas quartiers d'Antananarivo ne permet aucune pratique d'activité de production, génératrice de revenu (Cultures maraîchères, ou petit élevage). Les parents à situation professionnelle assez stable sont minimes et leurs pouvoirs d'achat sont assez limités. Pour compléter le manque à gagner dans les foyers, les pères et les mères effectuent des travaux fatigants et le revenu se perçoit d'une manière conjoncturelle (salaires journaliers).

Pour les contraintes culturelles, rares sont les parents qui ont suivi des études supérieures à la primaire et la majorité d'entre eux, surtout les femmes sont illettrées presque analphabètes. Elles n'arrivent même pas à remplir les fiches individuelles de

leurs enfants. Leur seul espoir repose sur la contribution de l'EPP d'Andrefan'Ambohijanahary pour garantir la compétence de leurs enfants, parce qu'ils ne disposent d'aucun capital nécessaire (disponibilité, faculté intellectuelle, moyens financiers).

### 2.2.3 Opinions des élèves

56 garçons et 44 filles, ceux qui font 100 enquêtés par groupe d'âge de 6 à 8 ans pour le CP et de supérieur à 8 à 10 ans pour le CE, ont représenté les élèves de l'EPP pour donner leurs avis et comment ils perçoivent le système éducatif. Les résultats suivants sont obtenus après exploitation de leurs réponses, sans considération de sexe et d'âge.

Concernant l'environnement scolaire, ces élèves connaissent à 100% leur enseignant et présentent beaucoup d'affection pour eux dans les 80% des cas, malgré quelques uns (9%) qui osent déclarer leur antipathie pour des raisons personnelles (préférence pour 'ancienne maîtresse, sanctions reçues, méchanceté), les 11% restants ne veulent pas évoquer leurs avis.

Dans le contexte actuel, les disciplines appliquées à l'école n'autorisent plus les sanctions corporelles. Parmi les 32 élèves qui ont été sanctionnés, les 15% ont reçu des sanctions verbales, tandis que les 82 ont fait des punitions écrites et un petit garçon a révélé être battu une seule fois pour cause de bavardage.

Les quelques retards signalés habitent assez loin de l'école et une fille retardataire a été victime d'une panne de montre.

Ces enfants de l'EPP sont responsabilisés précocement, et à l'opposé de ceux dans les écoles privées, ils fréquentent l'école avec leurs collègues, 16 parmi les plus petits seulement, c'est à dire 9%, sont accompagnés de leurs pères ou leurs mères.



*Photo 3 : Sortie de l'école*

Sur la préférence des matières à apprendre, les élèves ont les mêmes impressions pour les matières littéraires que scientifiques. Seulement, on a fait la remarque que les garçons s'intéressent le plus aux disciplines scientifiques (Matematika).

A propos de leur mode de vie familial, ces élèves ne sont pas des enfants uniques. Ils possèdent des consanguins qui fréquentent encore l'EPP et d'autres plus âgés qui ont déjà abandonné l'école pour cause de procréation et d'aide des parents. 2 filles et 3 garçons ont répondu qu'ils avaient des frères et sœurs à l'école confessionnelle catholique.

D'après les enquêtes auprès des parents, leurs niveaux d'instruction sont assez bas, presque nuls pour appuyer et superviser ces enfants à la maison. Leurs appuis se limitent aux recommandations à apprendre des leçons ou à effectuer des devoirs de maison.

Vu leur âge et interrogés sur la profession de leurs pères, les élèves du CP ne connaissent même pas le lieu de travail de leurs pères. Les plus âgés peuvent en donner des réponses positives, uniquement pour les postes stables. L'absence de leurs parents à la maison signifie déjà pour eux, sources de revenus.

Etant enfants, les 60% dépassent leurs temps libres à jouer, fait, rappelant la philosophie d'Aristote qui dit « qu'il faut jouer pour être sérieux », 15% d'entre eux sont obligés de s'occuper de leurs petits frères ou sœurs ou aider leurs parents dans leurs travaux. Malgré cela, 25% consacrent quelques temps à étudier.

Les centres de loisirs ou d'études sont totalement inconnus par ces catégories d'enfants.

A propos de l'audiovisuel, quelques ménages ne possèdent même pas de poste radio, surtout de poste téléviseur. 50% des ménages seulement en sont dotés, faute de l'électrification et de possibilité financière.

Pour l'alimentation de ces enfants, sans considération de la qualité, 75% en prennent la ration nécessaire de 3 fois par jour, tandis qu'une minorité n'en perçoivent que 2 fois.

Etant déjà soucieux de leur avenir, ces élèves de l'EPP envisagent des carrières selon sa compétence, et selon l'influence de leur milieu familial.

Ainsi, 6% veulent agir comme leurs parents ;

35% ont choisi le domaine social (médecin, enseignant) ;

23% pour le domaine technique (garagiste, chauffeur-transporteur) ;

30% dans le domaine du commerce (grossiste, épiciers)

6% ne connaissent pas ce qu'il veut devenir.

C'est encore un sujet de réflexion sur l'adoption de l'APC.

Les élèves inscrits et encadrés par l'EPP sont soumis aux formalités et disciplines à appliquer dans toutes les institutions scolaires publiques. Ces élèves bénéficient des efforts déployés par les enseignants malgré les problèmes pédagogiques à surmonter, et tous les enfants sont traités de la même manière sans distinction d'origine, de sexe et d'âge.

Cependant, on ne peut éviter l'influence du milieu familial sur leur acquisition de savoir.

Le milieu familial ne peut répondre à la demande de la nouvelle approche APC mais, conditionne beaucoup l'avenir de ces enfants. Pour une proportion des enfants enquêtés sur leurs carrières envisagées, le milieu familial dresse une « barrière invisible » ou un « plafond de verre », selon Michel GLAUDE et François SINGLY (1992), en vue de reproduire le modèle en vigueur dans leur propre famille.

D'après l'exploitation des résultats, les enfants qui sont les premiers impliqués dans le système APC ont donné leurs opinions. A propos de la connaissance et de l'affection pour leurs enseignants, la majorité connaît et évoque de l'affection pour leurs maîtresses, tandis que quelques uns les détestent pour des raisons personnelles. 2 filles osent révéler qu'elles préfèrent leurs anciennes institutrices. 4 d'entre eux n'ont pas donné leurs avis.

Dans le contexte actuel de l'évolution de la société, les sanctions corporelles ne sont plus admises à l'école et à sa place, les enseignants utilisent des punitions sous forme orale ou écrite. A ce sujet, 5 élèves ont reçu des sanctions verbales et 27 ont été sanctionnés par des punitions écrites.

Pendant l'apprentissage ponctuel, 81% comprennent les consignes et 15% ont des difficultés de compréhension du fait de l'explication en français ou élaborée d'une manière trop vite pour eux.

Les quelques retards signalés sont dus à la non disponibilité d'une montre et de retard de réveil.

Avec l'illettrisme ou l'analphabétisme de leurs parents, 46% seulement jouissent des appuis pour leurs études à la maison. Leur temps libre se répartit à 60% pour le jeu, 15% pour l'aide aux parents et 25% seulement y consacre pour les études. L'adhésion à des centres d'études et de loisirs est totalement inconnue par ces enfants.

*Tableau 11 : Opinions des élèves*

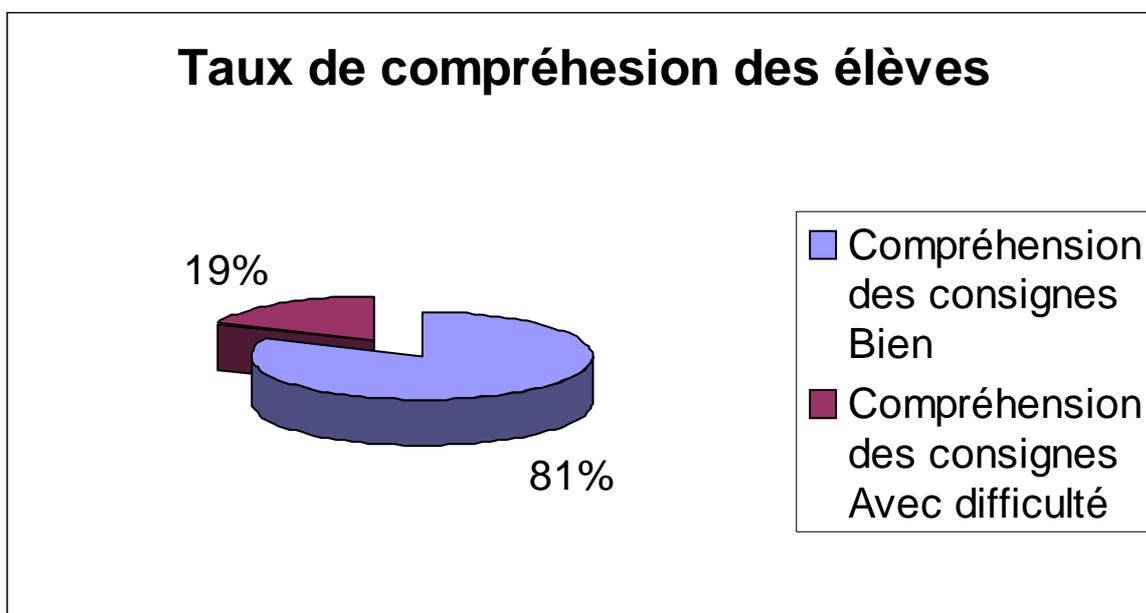
Thèmes	Résultats
Connaissance de l'enseignant : Sur 80 élèves	100%
Affection pour l'enseignant : Ceux qui l'apprécient bien (60 élèves)	80%
Ceux qui ont de l'antipathie envers elle (9 élèves)	8%
Sans réponse (11 élèves)	12%
Apprentissage ponctuel : Ceux qui comprennent bien les consignes (65 élèves)	81%
Ceux qui ont des difficultés (15 élèves)	19%
Sanctions reçues : Sanctionnés (22 élèves)	27%
Non sanctionnés (58 élèves)	73%
Type de sanction : Corporelle (1 élève)	3%
Verbale (5 élèves)	15%
Ecrite (27 élèves)	82%
Retard en classe : Retardataires (5 élèves)	5%
Ponctuels (95 élèves)	95%
Accompagnement à l'école : Accompagnés (16 élèves)	20%
Non accompagnés (64 élèves)	80%
Supervision des études à la maison : Etudes supervisées (18 élèves)	22%
Pas de supervision (62 élèves)	78%
Préférence aux matières : Littéraire (35 élèves)	44%
Scientifique (39 élèves)	48%
Autres (6 élèves)	8%
Consanguinité des élèves : Ceux qui ont des frères ou sœurs (80 élèves)	100%
Dont scolarisés (50 élèves)	63%
ET abandon (30 élèves)	37%
Enfant unique (néant)	-
Type d'établissement fréquenté : Public (64 consanguins)	96%
Privé (16 consanguins)	4%
Thèmes	Résultats
Appui aux études à la maison : Ceux qui ont des appuis (37 élèves)	46%
Ceux qui n'en ont pas (43 élèves)	54%
Occupation de la demi-journée : Jeux (48 élèves)	60%
Aide aux parents (12 élèves)	15%
Etudes (20 élèves)	25%
Centre de loisirs (néant)	-
Accès aux informations : Ménages dotés de poste radio (38 ménages)	48%
Dont 17 dotés de poste Tv	21%
Profession des pères : Au courant (50 élèves)	63%
Ceux qui ne sont pas au courant (30 élèves)	37%

Thèmes	Résultats
Carrières envisagées : Modèle des parents (4 élèves)	6%
Domaine social (28 élèves)	35%
Domaine technique (18 élèves)	23%
Domaine commercial (24 élèves)	30%
Sans réponses (5 élèves)	6%
Rations alimentaires : Supérieure ou égale à 3 fois/jour (60 ménages)	75%
Inférieure à 3 fois/jour (20 ménages)	25%

Source : Enquête personnelle

Il existe un grand vide entre le ménage d'origine et l'école fréquentée. Tout le système éducatif, entre autres l'APC, lui offre tout un monde étranger. En général, l'implication de l'APC dans cette EPP présente des effets positifs par son éthique de réforme et de perfectionnement du système éducatif, mais également, des effets négatifs sur le plan de sa pratique par les enseignants.

Figure 8 : Taux de compréhension des élèves



Source : Enquête personnelle

## Chapitre 3 Réflexion sur l'adoption de l'APC

D'après Philippe PERRENOUD (2000) « il n'y a de compétences que de compétences en acte », c'est à dire que la compétence ne peut fonctionner « à vide », en dehors de tout acte qui ne se limite pas à l'exprimer mais, qui la fait exister. Nous pouvons justifier cet argument dans le cas présent

### 2.3.1. Résultats d'une année de généralisation

Pour pouvoir aborder le sujet de réflexion sur la faisabilité de l'APC dans l'EPP, mieux vaut présenter les résultats obtenus lors des trois paliers de cette année scolaire 2006 – 2007, en complément des résultats d'enquêtes.

Tableau 12 : Evolution des résultats scolaires sur 3 bimestres (année 2006-2007)

Niveau	Paliers Classe	1 <sup>ère</sup> Bimestre			2 <sup>ème</sup> Bimestre			3 <sup>ème</sup> Bimestre		
		G	F	Tot	G	F	Tot	G	F	Tot
CP <sub>1</sub>	A <sub>1</sub>	-	-	-	8/27	11/31	19/58	8/28	12/25	20/53
	A <sub>2</sub>	21/24	29/27	50/61	-	-	56/62	-	-	58/60
	B <sub>1</sub>	9/36	6/23	15/59 (17 absents)	11/36	19/60	8/24 (13 absents)	15/36	12/24	27/60 (30 absents)
	B <sub>2</sub>	14/29	19/65	33/54	19/29	-	-	-	-	-
	B <sub>3</sub>	30/37	15/24	45/61 (8 absents)	36/35	21/23	51/58	25/33	15/20	40/53
CP <sub>2</sub>	A <sub>1</sub>	24/30	24/27	48/57	25/33	23/27	48/60	25/28	20/27	35/55
	A <sub>2</sub>	20/21	15/16	35/37	8/23	16/29	24/52	16/31	11/22	27/53
	A <sub>3</sub>	17/18	18/19	35/37	17/21	19/23	36/44 (2 absents)	16/20	11/16	27/36 (8 absents)
	A <sub>4</sub>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	B <sub>2</sub>	20/25	20/22	40/47	-	-	-	13/25	18/24	31/29
CE	B <sub>1</sub>	-	-	-	48/62	-	-	-	-	-
	B <sub>2</sub>	14/29	19/25	33/54	19/29	22/26	41/55	13/23	17/22	30/45
	B <sub>3</sub>	15/17	13/16	28/33 (1 absent)	17/17	13/14	30/31	13/14	13/14	26/28
								26/28 candidats sur 34 élèves		

Source : EPP Andrefan'Ambohijanahary

Obligatoirement, tous les élèves doivent être présents la période d'intégration où l'on peut évaluer leurs compétences. Cependant, suivant ce tableau, le taux d'absence est trop marqué et il n'y a aucun élève qui a atteint le taux de présence à 100%.

Compte tenu de l'objectif de l'APC aussi, l'élève doit être compétent à résoudre une situation à la fin d'un bimestre en fonction des apprentissages ponctuels acquis. Or, que seulement, la moitié des présents ont obtenu la moyenne.

Faut-il rappeler qu'en général les parents d'élèves des bas quartiers ne comprennent pas la valeur de l'éducation scolaire et les enfants eux-mêmes sont inconscients de leur situation. Exceptionnellement, l'enseignant de la classe A<sub>4</sub> du niveau CE n'a pas pu respecter le calendrier d'intégration pour raison de santé.

Ces faits signalés sur l'évolution des résultats nous emmènent à apprécier les problèmes soulevés par l'école pendant la pratique de l'APC.

### 2.3.2. Problèmes constatés

Le modèle de présentation schématisé par l'arbre à problèmes de la MARP <sup>(1)</sup>, nous facilite d'inventorier les vrais problèmes par le tronc de l'arbre, les causes par les racines et les conséquences par les branches.

Tableau 13 : Arbre des problèmes de l'APC

Types de Problèmes	Causes	Problèmes	Conséquences
Organisationnel	Insuffisance de salles de classe Insuffisance d'enseignants Insuffisance tables/bancs	Sureffectif des élèves	Difficulté de supervision Appui partiel des élèves Horaire mal respecté
	Absence d'enseignant Retard de subvention FAF	Enseignant pour classe multigrade Manque d'accessoires pédago	Non respect de cahier journal Obligation d'achat par l'enseignant
Structurel	Formation en cascade Recrutement FRAM	Déperdition des messages Transmission intégrale Retard de formation	Terminologie mal maîtrisée au début Formation par les pairs
	Remarque des hiérarchies Expériences sur les rapports périodiques Obligation d'informations et de résultats	Change ment de modalité de travail au cours de l'année scolaire Pluralité des documents pédagogiques à fournir Usage redondant	Baisse de motivation des enseignants  Temps de préparation très surchargé
Pédagogique	Principe d'éducation en milieu primaire	Heures d'enseignement trop long	Fatigue intellectuelle Elèves non concentrés après 2 <sup>ème</sup> récréation
	Niveau de français des enseignants assez élevé	Difficulté de compréhension des nouveaux termes de l'APC	Approche mal maîtrisée Difficulté d'application.
	Stratégie de l'approche Apprentissage de comptage numérique limité (1 à 20 en CP1 et jusqu'à 100 en CP2)	Langue d'enseignement non uniforme Limitation des pouvoirs de savoir	Effort de compréhension de la part des élèves Manque de ressources pour les compétences
Pédagogique	Mode d'évaluation critérié	Méthode d'évaluation compliquée et non convaincant	Favoriser l'incompétence de l'élève
Social	Influence milieu social et mode de vie familial	Difficulté des enfants en CP à comprendre les situations	Effort de l'enseignant à le guider dans ce domaine.

Source : (1)

Théoriquement, l'APC a été conçu avec optimisme dans le but d'apporter une réforme dans le système d'éducation. Autrement, son intégration n'empêche pas de soulever des problèmes non indépendants de leurs causes et conséquences. Chaque type de problème se manifeste sous forme de différentes façons, mais leurs effets inévitables influent sur les résultats scolaires des élèves.

### 2.3.3. Facteurs favorisants

Sur le plan organisationnel, la Direction de l'école a déjà pris des mesures pour alléger les effectifs depuis deux ans et a rejeté quelques demandes d'inscription.

Le problème de subvention (FAF) n'est pas le seul souci de l'EPP d'Andrefan'Ambohijanahary, toutes les EPP au sein de la CISCO en souffrent.

Sur le plan structurel, les enseignants ont respecté les procédures administratives en tant que fournisseurs des éléments à la base. Pour le problème de pluralité de documents à fournir, ils peuvent préparer leurs suggestions pour la prochaine journée pédagogique, car on ne peut rien amender en ce 5<sup>ème</sup> bimestre de l'année.

Face à l'objectif à atteindre en 2015, qui sera de développer les infrastructures scolaires, les EPP ne peuvent que fonctionner à mi-temps. La seule chose à faire, c'est de savoir réaménager son emploi du temps.

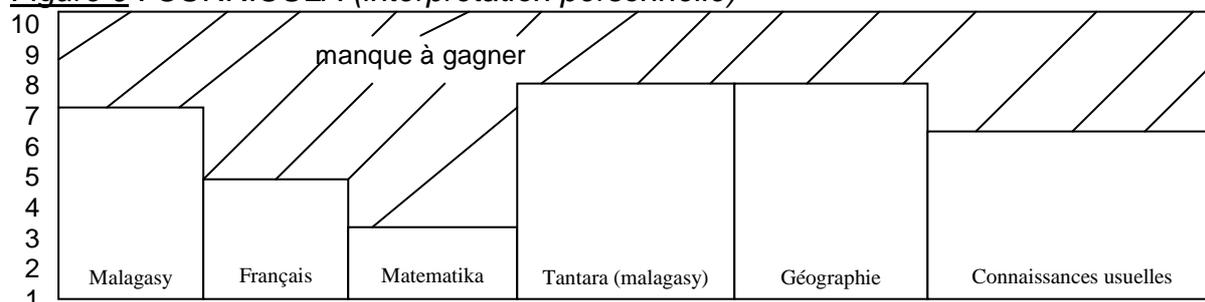
A propos du niveau de français des enseignants, l'Unicef commence à équiper le centre de documentation par EPP, prête à accueillir des lots de livres d'instruction. Le centre sera accessible pour les élèves, enseignants et également les parents.

La langue d'enseignement à Madagascar reste toujours sans solution. Actuellement, les langues maternelle et vernaculaire sont destinées pour le cours préparatoire. On y apprend le français oralement. En CP<sub>2</sub>, on applique le bilinguisme et en CE, le cours se fait totalement en français. Il appartient à l'enseignant d'utiliser des formules simples pour une meilleure compréhension des explications en français.

Concernant l'adoption des modalités techniques de l'APC (CURRICULA, apprentissage ponctuel, évaluation critériée, période d'intégration, remédiation), l'école a beaucoup fait des efforts ; les enseignants ont fait des efforts d'adaptation,

d'application, de reproduction, de situation, d'intégration, de respect de mode d'évaluation. En effet, les résultats scolaires dépendent des élèves, et la dernière situation ci-après en fait la preuve.

**Figure 9 : CURRICULA (interprétation personnelle)**



Malgré ces difficultés rencontrées pendant cette année 2006 – 2007, le cadre de l'éducation en milieu primaire reste systématiquement l'APC. Ainsi, plus d'efforts sont encore à fournir pour l'atteinte de l'Objectif Terminal d'Intégration (OTI) qui évaluera la micro-compétence des élèves. Et la réussite de l'approche dépendra des contributions admirables des enseignants, malgré leur problème de motivation, jusqu'ici non encore résolu.

Il est à noter que l'évaluation critériée constitue le point fort de l'APC et il appartient à l'enseignant de voir, élève par élève, discipline par discipline, la pertinence, la cohérence et le perfectionnement de leurs travaux, pour mieux évaluer leurs compétences.

Pour une telle école primaire publique implantée dans la zone classée bas-quartier, l'aide des parents n'est pas à espérer. Le milieu familial, un milieu où règnent l'indigence, l'analphabétisme et l'illettrisme, reste encore un obstacle au développement de l'éducation.

Après avoir effectué cette étude sur l'APC dans cette Ecole Primaire Publique d'Andrefan'Ambohijanahary, nous allons aborder la troisième partie de la recherche en approfondissant le domaine de l'éducation tout en suggérant des perspectives faisables pour la réussite d'un système éducatif.

### **TROISIEME PARTIE : Amélioration du système éducatif à l'Ecole Primaire Publique malgache**

Pas plus hier qu'aujourd'hui, le monde entier est convaincu de la place qu'occupe l'éducation dans la vie, plus précisément dans la vie de l'individu. Autour de 1880, des grands pédagogues comme MONTAIGNE, RABELAIS et PESTALOZZI ont voulu mettre en œuvre les idées de ROUSSEAU, de devoir dépasser les pratiques traditionnelles empiriques et routinières de l'éducation et de réformer la société par l'éducation.

Cette volonté de réforme a été actualisée après l'hécatombe de la première guerre mondiale, sous la bannière de l'éducation nouvelle pour assurer le salut de l'humanité et figure parmi les préoccupations prioritaires des organismes internationaux comme l'Unesco et l'Unicef.

L'éducation nouvelle s'efforce de se passer des modèles éducatifs non convaincants et favorise les intérêts de l'enfant par la communication, tout en le responsabilisant. Seul un bon système d'éducation devrait être fondé sur les besoins de l'individu et de la société ainsi que leur culture et leur valeur.

Etre enseignant dans le cycle primaire est de savoir que la pédagogie doit s'appuyer sur la psychologie de l'enfant pour en tirer des moyens d'agir plus efficaces. Et pour assurer la réussite, une réforme de l'éducation doit considérer différents vecteurs indépendants mais complémentaires, d'ordre psychologique et pédagogique.

Et dans cette dernière partie de notre recherche, nous voulons mettre en exergue l'importance de la détermination d'une approche pédagogique, déterminer les entités éducatrices et acteurs responsables et proposer des suggestions inspirées des résultats de recherche et certains modèles d'éducation.

#### **Chapitre 1. Validité d'une approche pédagogique**

En général, la réforme du système éducatif vise (i) à moderniser les finalités de l'enseignement pour mieux les ajuster aux besoins présumés des personnes et de la société ; et (ii) à mieux atteindre des objectifs de formation donnés, à instruire plus largement et efficacement les générations scolarisées<sup>(1)</sup>.

En outre, la transformation du système éducatif exige également le changement de programme et des méthodes d'enseignement. En effet, la validité d'une approche pédagogique à impliquer en dépend totalement.

Madagascar lui-même est victime de la crise de l'éducation qui a sévi tous les nouveaux Etats africains le lendemain de l'indépendance au cours des années 60. Malgré l'enthousiasme d'améliorer le domaine de l'éducation, la réforme du système éducatif ne se fait pas d'une manière conjoncturelle, même avec la politique de la démocratisation de l'enseignement.

Les expériences vécues par le pays et justifiées par les réalités scolaires démontrent que l'enseignement à Madagascar a fait beaucoup de générations victimes, suite aux changements fréquents du système éducatif, surtout l'approche pédagogique.

---

(1) Source : l'APC, une réponse à l'échec scolaire ? Philippe PERRENOUD, Faculté de Philosophie et des Sciences de l'Education, Université de Genève, 2000

### 3.1.1 Les portées d'une approche pédagogique

Comme l'école est un levier le plus important pour faire progresser un pays, ainsi, elle doit être à l'écoute des besoins de la société, d'où la mise en considération de certains aspects quantitatif et qualitatif en relation avec la pédagogie de l'enfant.

#### 3 1 1 1 *Aspect quantitatif :*

- (i) Préalablement, il faut faire une étude et maîtriser l'augmentation considérable de l'effectif des enfants scolarisables.  
Avec la démocratisation de l'enseignement, l'école destinée auparavant à une minorité va être ouverte sur la masse. Cette politique exige une massification de l'enseignement, de l'instruction et des connaissances, et la population qui ressent cette bonne intention est assez large. Avec l'explosion démographique à Madagascar, avec un taux de 2,3%, on enregistre 350 000 à 400 000 naissances par an et 110 000 à 120 000 individus atteignent 20 ans en une année.
- (ii) Face à cette explosion démographique, les infrastructures d'accueil sont insuffisantes et la plupart des écoles primaires publiques sont assez vétustes.
- (iii) La mise en œuvre d'une nouvelle approche pédagogique repose aussi bien sur le mouvement du personnel enseignant en fonction des enfants à scolariser, afin d'éviter les problèmes de recrutement ou de vacance de poste.
- (iv) Le plus important reste la valorisation du coût de l'enseignement. Habituellement, les moyens financiers bloquent la bonne marche de l'enseignement à Madagascar (reproduction de manuel scolaire, paiement des subventions).

#### 3 1 1 2 *Aspect qualitatif :*

Dans la situation actuelle, il faut tenir compte de l'évolution organique des enfants influencés par la nouvelle technique de l'information et de communication. Il fallait alors mettre en évidence une méthode éducationnelle adaptée afin de déterminer :

- Le programme scolaire ;
- Les matières à enseigner ;
- La langue d'enseignement ;
- Les manuels scolaires à utiliser ;
- Le type de formation à dispenser aux enseignants.

Ont été déjà appliquées dans les écoles primaires publiques à Madagascar, l'approche Pédagogique Par Objectif (PPO), l'approche curriculaire et récemment l'Approche Par Compétences qui affirme que ce n'est pas suffisant, que sans tourner le dos aux savoir<sup>(1)</sup>, sans nier qu'il y ait d'autres raisons de savoir et de faire savoir<sup>(1)</sup>, il importe de relier les savoirs à des situations dans lesquelles ils permettent d'agir au delà de l'école.

Quel que soit alors le type d'approche pédagogique à instaurer, l'essentiel repose sur une bonne stratégie d'adaptation afin de rendre l'enfant compétent pendant toute sa vie et surtout, de freiner l'augmentation du taux d'abandon scolaire de ces enfants issus des couches défavorisées.

### 3.1.2 Importance de l'apprentissage

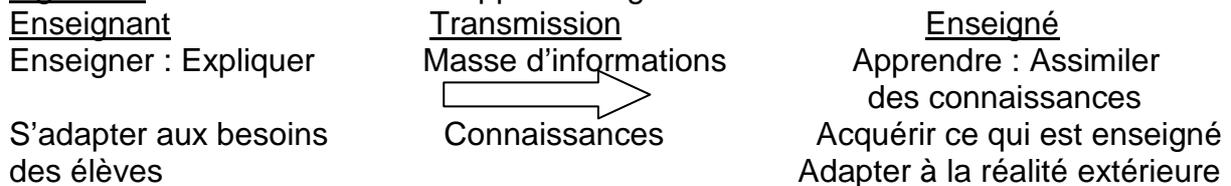
#### 3 1 2 1 *Qu'en est-il de l'apprentissage ?*

L'éternelle préoccupation de l'école est la pédagogie du transfert de connaissances. La perspective psychologique de cette pédagogie consiste à étudier deux activités en interdépendance qui sont (i) l'activité de l'enseignant qui enseigne et (ii) l'activité de l'élève qui est d'apprendre.

C'est cette interdépendance entre ces deux activités qui est l'apprentissage.

La schématisation simplifiée suivante explique l'apprentissage.

Figure 10 : Schématisation de l'apprentissage



#### 3 1 2 2 *Mécanisme de l'apprentissage :*

Toute séance pédagogique donnée utilise l'apprentissage, et pour mieux le comprendre, (i) d'une part, il y a l'acquisition de l'information enseigné ; (ii) d'autre part, il y a la réponse de l'organisme à certaines informations particulières sur le plan physique.

#### 3 1 2 3 *Tâche de l'apprentissage*

L'organisme de l'enseigné qui reçoit les informations du milieu extérieur, produit des réponses, et il appartient à l'apprentissage de traiter la nature des informations et les interpréter.

Sur le plan pédagogique, les réponses peuvent être positives ou négatives. Si elles sont positives, on peut dire qu'il y avait un traitement efficace au niveau de l'organisme. Dans le cas contraire, le traitement de l'information est insuffisant.

Beaucoup de facteurs physiques entrent dans le traitement de l'information comme l'intelligence, la mémoire, et il est indéniable que certaines attitudes qui diffèrent d'un individu à un autre, comme l'hérédité et la compétence interviennent également.

Lors d'un apprentissage, l'individu passe d'un état de non connaissance à l'état de connaissance d'une partie déterminée de la matière et les acquisitions s'effectuent par la loi du « Tout ou Rien »

#### 3 1 2 4 *Les différentes fonctions de l'apprentissage :*

Chez les sujets qui apprennent, c'est à dire l'élève, l'apprentissage joue trois rôles hiérarchisés qui ont toutes comme finalité de transformer un signal en réponse.

- *La fonction de détection* : c'est la fonction la plus simple qui se traduit par un constat de tout ou rien. Le sujet perçoit quelque chose ou ne perçoit rien. Ce mécanisme est commandé par la mémoire à court terme et cette commande permet d'éviter l'identification ou l'interprétation inutile. Déjà, le filtrage indique au système sensoriel comment s'orienter et se régler pour ne retenir que les phénomènes prescrits.

- *La fonction d'identification* : qui est à un niveau de complexité. Cette fonction est mise en œuvre dans toutes les tâches de classement. Le mécanisme d'identification est alimenté, d'une part, par le mécanisme de détection qui lui transmet les données de l'entrée nécessaire et d'autre part, par la mémoire à long terme qui procure le schéma de choix nécessaire pour l'identification. Ces schémas d'apprentissage dans la mémoire à long terme peuvent remonter à l'enfance.
- *La fonction d'interprétation* : c'est la fonction la plus complexe et se distingue de la fonction d'identification. Le mécanisme d'interprétation procède à une sélection correcte des données depuis l'entrée, et transmis par le mécanisme précédent. Plus clairement, le sujet tient compte, non seulement des caractéristiques transmises à l'entrée, mais également de l'effet qu'on attend, et donne des significations. Ce qui n'est possible que si la mémoire à long terme fournit les règles d'identification.  
Dans le cas de résolution de problèmes, des règles plus ou moins complexes constituent des stratégies alternatives multiples pour la résolution de problème.

### 3 1 2 5 *Facteurs influents sur l'apprentissage :*

L'élève est un être social et des facteurs peuvent influencer sur l'apprentissage dont :

- Les facteurs exogènes qui sont l'environnement social, l'éducation familiale, des facteurs socio-économiques déterminants, les systèmes institutionnels qui fixent les normes et les objectifs d'apprentissage ;
- Et les situations éducatives qui informent la relation entre enseignant-enseigné.

### 3 1 2 6 *Stratégie de l'apprentissage :*

Il appartient à l'enseignant, au niveau de l'expérimentation de continuer de décider de la situation de connaissance ou de non-connaissance, de maîtrise ou non maîtrise de l'information par l'élève, d'arrêter ou de continuer. Etre enseignant dans le cycle primaire est de savoir que la pédagogie doit s'appuyer sur la psychologie de l'enfant pour en tirer des moyens d'agir plus efficaces.

Il existe deux manières d'approfondir l'apprentissage :

- Le surapprentissage qui consiste à soumettre d'autres exercices de même type pour renforcer l'apprentissage. Le surapprentissage qui fait passer d'un matériel simple à un matériel compliqué, dépend du mode de pensée du sujet et peut, soit déformer l'attitude du sujet, ou favoriser des transferts positifs. Chaque individu dispose du système d'opérationnalisation qui forme les processus perceptifs et cognitifs ;
- La répétition qui est le moyen dans la mesure où il n'implique nullement la simple redite ou la réitération de l'identique, mais plutôt pour la plupart des disciplines scolaires, la formulation adéquate des contenus et la multiplication des exemples et des exercices.

En plus, lors de l'apprentissage pendant lequel on introduit une nouvelle notion, il existe deux manières de faire participer les élèves :

- Utilisation de « Procédé La Martinière » qui fait écrire par les élèves les réponses sur l'ardoise et les montrer à l'enseignant. Tout de suite les erreurs individuelles repérées vont être remédiées et corrigées ;

- Faire travailler les élèves par petits groupes de quatre au maximum et circuler entre les groupes pour les aider. La réponse sera donnée par un représentant du groupe et tout le monde bénéficiera ensemble de la correction.

Pour faciliter sa tâche, l'enseignant choisit la méthode qui lui convient.

Apprendre dans le but de rendre un élève compétent, réclame des méthodes adéquates. De même, il doit distinguer la situation d'intégration de la situation didactique. Concernant cette dernière, il s'agit d'introduire un nouveau savoir ou savoir faire. A ce moment, il appartient à l'élève de construire lui-même son savoir en manipulant ; il cherche, découvre, pratique pour mieux comprendre. Tandis que la situation d'intégration permet d'exercer la compétence. Il s'agit de vérifier si les nouvelles ressources sont acquises ou non pour être utilisées dans la résolution d'un problème de la vie courante.

De toute façon, quel que soit le type d'approche pédagogique adopté, c'est l'apprentissage qui joue un rôle important pour sa réussite, c'est à dire que les acquis lors de cet apprentissage doivent être appliqués par la suite, par l'élève à sa manière en milieu extérieur.

Cette citation de Benjamin FRANKLIN synthétise la valeur de l'apprentissage tant pour l'enseignant que pour l'enseigné : « tu me dis, j'oublie, tu m'enseignes, je m'en souviens, tu m'impliques, j'apprends ».

### 3.1.3 Utilité d'une mesure de compétences

Dans l'ancien système scolaire, la notation à une épreuve a servi de mesurer la dimension des savoirs acquis par l'élève à un moment donné. Concernant l'APC, l'évaluation critériée est censée évaluer la compétence. L'action réclame une maîtrise des critères spécifiques par l'enseignant. En général, ces critères sont relatifs au type de situation à évaluer.

Pour mieux comprendre l'évaluation critériée, prenons un exemple :

Pour la discipline FRANÇAIS,

*Exemple de situation : Pendant la saison pluvieuse*

*Tu es avec ta sœur dans les rizières. La culture de riz commence. Ta sœur te demande à écrire à grand mère.*

*Consigne 1 : tu écris à ta grand mère. Tu lui racontes en deux phrases simples ce que tu as fait en t'aidant des mots encadrés ou d'autres mots : les bœufs, les paysans, les jeunes plants, repiquer, pousser bien.*

*On évalue l'élève suivant la grille d'évaluation critériée en considérant en C1 : la pertinence ou l'adéquation de la production à la situation de communiquer soit, décrire ou raconter ; en C2 la correction de la langue (phase complète) ; en C3 le perfectionnement ou bonne présentation.*

Il y aura un barème de notation suivant les critères :

MM : Maîtrise maximale : 4 points ;

Mm : maîtrise minimale : 3 points ;

MP : maîtrise partielle : 1 point ;

Aucune maîtrise : 0 point.

Q\C	C1	C2	C3
Q1	/4	/4	
Q2	/4	/4	/4
/20	/8	/8	/4

Source : Guide d'intégration/CE Discipline FRANCAIS

## Chapitre 2. Contribution des entités éducatrices

L'éducation, depuis l'époque de DURKHEIM est conçue dans le cadre de la construction sociale, c'est à dire que chaque société se fixe l'éducation de l'homme, de ce qu'il doit être du point de vue intellectuel, physique et moral. Par le pôle même de l'éducation, « l'être individuel » se mue en « être social ». Il définit également que l'éducation consiste en une première socialisation méthodique de la jeune génération (éducation et sociologie, p 51) et cette socialisation méthodique qu'est l'éducation correspond au besoin populaire de s'assurer les bases de « ses conditions d'existence » et de sa pérennité.

Reconnaissant la fonction difficile et multiple de l'éducation, beaucoup d'auteurs se sont penchés sur l'importance de l'éducation, mais la question se pose, qu'en est au juste le responsable compétent ? La prise de responsabilité reste ainsi dans l'ambivalence. Seule l'école est la première institution reconnue efficace en la matière.

« Explicitement, chacun cherche la réussite de l'élève, c'est même la mission confiée à l'institution. Mais implicitement, dans le discours de chacun autour du désir de réussir, on constate souvent que l'élève, les parents, l'enseignant et l'institution, tout en visant la réussite, n'arrivent plus à y croire »<sup>(1)</sup>.

Qu'en est-il vraiment la mission de l'école ?

### 3.2.1 Mission de l'école

L'école, c'est cette institution qui se concrétise par le milieu scolaire composé par la salle de classe et l'établissement dans lequel elle est située.

L'école est également le lieu d'encadrement des enfants par des spécialistes en pédagogie connus sous le nom de « Enseignant », instituteur ou maîtresse, investie de plusieurs missions à enjeux divers et complexes. En complément des autres institutions éducatives telles que la famille et l'église, on peut résumer les principales fonctions par :

- La transmission des savoirs ;
- L'éducation proprement dite ;
- L'intégration de l'individu dans la société ;
- L'attribution de l'enseignant.

#### 3 2 1 1      *La transmission des savoirs :*

L'école est un lieu de transmission de savoirs, c'est à dire que par l'apprentissage, l'élève passe de la non connaissance à la connaissance. Elle favorise ainsi l'accès de tous à des « vrais savoirs » intégrés et opérationnels en lui procurant un maximum de connaissances avec un niveau élevé de raisonnement et de réflexivité. L'école fait acquérir à l'élève le patrimoine de la société, incluant toujours le grand rôle de l'apprentissage.

---

(1) *Métier de l'élève et travail scolaire, Philippe DESSUS, IUFM et LES, Grenoble – octobre 2004*

### 3 2 1 2 *L'éducation proprement dite :*

L'école guide l'enfant de son état d'asocial vers le social. Le milieu scolaire, une association plus large que la famille lui procure la faculté d'acquérir le sens du groupe et à aimer la vie collective. L'école agit avec discipline et « tout le problème consiste à profiter de cette association où se trouvent les enfants d'une même classe pour leur faire prendre goût à une vie collective et plus impersonnelle que celle dont ils ont l'habitude » (Education et Morale, 203 – 204). L'école lui apprend également la morale et le civisme.

### 3 2 1 3 *L'intégration de l'individu dans la société :*

L'école prépare l'enfant à la vie d'adulte. Elle prépare son insertion dans la société actuelle et future et lui fait acquérir des références culturelles, diverses compétences utiles dans la vie courante et des capacités d'adaptation, lesquelles favorisent son épanouissement personnel et sa réussite future.

En fait, l'école est le court moment pendant lequel les enfants des familles en grande précarité peuvent trouver le moyen de sortir de l'infamale reproduction de l'exclusion sociale.

Par sa mission, elle s'efforce de réduire l'inégalité sociale. La mission de l'école est très vaste et très importante qu'elle fait appel à d'autres responsables.

### 3 2 1 4 *L'attribution de l'enseignant :*

L'épithète « Mieux communiquer pour mieux enseigner » explique l'importance de l'attribution d'un enseignant qui travaille dans l'intégrité. En vue de garantir les compétences des élèves, il doit jouer le rôle de marchand de compétences à ses clients-élèves. Il doit ainsi :

- Savoir expliquer et illustrer par des exemples ;
- Savoir construire différentes situations d'apprentissage : explication intégrale et évaluation ;
- Savoir établir des relations entre objectifs spécifiques du programme et les compositions visées ;
- Savoir construire des situations d'intégration ;
- Savoir élaborer des épreuves d'évaluation ;
- Savoir gérer des activités différenciées dans une classe ;
- Savoir élaborer des fiches de remédiation ;
- Savoir mettre en œuvre des techniques d'animation de groupe ;
- Savoir planifier un projet et le mener à son terme

### 3.2.2 Mission des parents

En principe, les parents doivent contribuer à la réussite scolaire de leurs enfants. Et au vu des résultats de recherches françaises et internationales récentes, l'implication des parents à l'éducation a un effet significatif sur le comportement et la réussite des enfants<sup>(1)</sup>.

Il est irréversible que l'origine sociale influence l'engagement des parents mais, l'essentiel pour l'enfant, c'est de lui montrer des signes d'engagement ou d'implication dans leur vie scolaire. Voici quelques exemples d'engagement :

---

(1) *Métier de l'élève et travail scolaire, Philippe DESSUS, IUFM et LES, Grenoble – octobre 2004*

- Un suivi efficace à la maison, en terme de sécurité, de stimulation intellectuelle et de prise de confiance en soi ;
- Prise de contact fréquent avec les enseignants pour information sur la vie à l'école ;
- Participation aux manifestations de l'école ;
- Donner des coups de main à l'école, selon le besoin.

Ainsi, sans tenir compte des niveaux d'instruction des parents, leurs intérêts pour l'école sont intégrés par leurs enfants et les variations des résultats, en fonction de l'engagement des parents, sont plus importantes que les variations dues aux caractéristiques de l'établissement scolaire.

Accompagnement parental à la scolarité signifie réussite et intégration scolaire de l'enfant.

### 3.2.3 Métier de l'élève

FEROLE a écrit « Dès qu'il franchit les portes de l'école, l'enfant devient élève, même s'il reste enfant ».

Dès l'âge de scolarisation, il fait déjà un petit engagement devant lui. Si l'école est censée préparer des citoyens de demain, et si une approche pédagogique va être réformée avec performance, ce n'est que pour les biens de l'individu cible qui est l'élève. D'où sa prise de conscience et de responsabilité même assez précoce, dès le primaire.

Pour sa compétence, il doit être soumis à des règles et normes édictées par l'institution scolaire :

- Horaires réguliers, rythmés par une sonnerie (entrée, sortie, récréation), port de pièces d'identité et de tenue vestimentaire, absence et retard sanctionnés, travail à faire classe et à la maison, discipline à respecter en salle, conduite.

Déjà, cet engagement individuel suivant un rythme imposé auquel il doit s'habituer, facilite l'apprentissage et garantit sa performance. A propos de cet apprentissage, il existe trois variantes essentielles parmi lesquelles l'élève est le principal acteur<sup>(1)</sup>.

Dans un premier temps, le *Curriculum formel* est le programme officiel appliqué par les enseignants. Le *Curriculum réel* est le travail réalisés par les élèves une fois qu'il a été organisé par l'enseignant et enfin, le *Curriculum caché* qui est ce que l'élève doit faire pour réussir, sans que cela soit explicitement annoncé par l'institution ou les enseignants.

En d'autre terme, c'est cet effort intentionnel de l'élève qui garantit et prouve son métier d'élève. S'approprier de ce Curriculum caché n'est pas facile pour l'élève, surtout qu'il ne peut se passer d'une culture autre que la leur et est influencé par son milieu d'origine.

Toujours est-il que l'enfant décide à s'engager, il réclame tout de même une considération de la part de l'enseignant.

Dans le but de faire de l'enfant un élève, l'école accomplit sa mission par deux conditions :

- Tous les enfants diffèrent de l'un à l'autre, et l'enseignant doit les connaître chacun par ses caractéristiques, physique, affectif et cognitif ;

---

(1) *Métier de l'élève et travail scolaire*, Philippe DESSUS, IUFM et LES, Grenoble – octobre 2004

- Il en doit définir le profil de l'élève à la fin de l'école et est censé de le préparer à être un citoyen de demain.

### 3.2.4 Coopération parents - école

Pour un meilleur équilibre de l'enfant, la réussite scolaire n'est pas toujours garantie et on peut prévenir l'échec scolaire par la coopération parents-enseignants. Cependant, la compétence parentale pour la coopération est assez limitée et conditionnée par les facteurs économiques, sociaux et surtout, intellectuels.

On distingue ainsi deux types de parents :

- Les parents « éloignés » de l'institution scolaire par fuite ou désillusion ;
- Et les parents « impliqués », ouverts à la coopération.

De toute façon, dans le cadre d'une réforme destinée à l'amélioration de l'éducation des enfants, la participation des parents s'avère indispensable sans tenir compte de leur statut social. En effet, des espaces de dialogues sont à structurer et à organiser sous forme de formation parentale, de groupe de paroles, d'échanges et de réflexions au sein de l'école, visant à avoir des parents et élèves compétents.

Du fait que l'éducation de l'enfant réclame une grande part de responsabilité et d'engagement, les fonctions de ces différentes entités éducatrices ne sont pas indépendantes mais complémentaires. L'objectif commun est de rendre l'enfant compétent depuis son enfance jusqu'à sa vie d'adulte. Chacun contribue à la valorisation de l'enfant – élève en lui attribuant ses valeurs propres qui se définissent, d'après ROUSSEAU comme suit : (i) la raison propre, (ii) l'équilibre propre, (iii) la maturité infantile, (iiii) le bonheur de l'enfance, et (iiiii) la négation du pêché originel. Donc, l'enfance représente pour l'humanité à la fois une dimension et un modèle.

L'école avec les parents formeront ainsi un partenariat indispensable pour la réforme de l'éducation sous forme de :

- partenariat pédagogique qui suppose des parents responsables devant le système éducatif des résultats et comportements de leurs enfants ;
- partenariat démocratique qui implique les parents et les enseignants responsables devant la stabilité du fonctionnement des écoles ;
- partenariat consumériste qui demande des engagements responsables de leurs activités devant les parents<sup>(1)</sup>.

## **Chapitre 3. Suggestions et perspectives d'avenir de l'APC dans le système primaire**

Suivant la politique éducationnelle qui veut transformer l'éducation et de créer un système d'éducation primaire performant, le gouvernement malgache a entamé une réforme du système éducatif en 2003 avec le lancement du Plan National de l'Education Pour Tous (EPT)<sup>(2)</sup>.

Dans le cadre de cette réforme de l'éducation fondamentale, une nouvelle approche, l'Approche Par Compétences (APC) a été impliquée dans le cycle primaire.

(1) Philippe DESSUS, UFM & LES, Grenoble, « Métier d'élève et Travail scolaire », octobre 2004 (BIRT, 2005)

(2) MAP – Plan d'Action Madagascar/Engagement 3/TRANSFORMATION DE L'EDUCATION. Défi 2/CREER UN SYSTEME D'EDUCATION PRIMAIRE PERFORMANT. P 53

L'APC a été conçue d'une manière impeccable par des spécialistes en éducation issus des pays d'Europe et d'Afrique, composant une équipe consciente du besoin de réforme d'un système éducatif.

Dans ce sens, l'APC entend couvrir toutes les EPPs de toutes les CISCO de Madagascar et, dans sa philosophie de recherche – Action, nous allons contribuer par quelques suggestions pour son amélioration en fonction des constats auprès d'une école primaire publique de la CISCO d'Antananarivo en tant que champ de recherche.

Alors que des responsables d'établissement acceptent avec optimisme les démarches annoncées par l'APC, les enseignants pratiquants ressentent une certaine contrainte dans son application.

### 3.3.1 Points de réflexion

Dans le but de doter l'élève d'un comportement de résolution de situation à problèmes, quelques points nécessitent d'être révisés :

#### 3 3 1 1 *Sur le plan pédagogique :*

- En cours préparatoire, il faut :
  - Elargir le pouvoir des savoirs trop limité, par exemple, pour la discipline MATEMATIKA, on n'apprend aux élèves qu'à compter jusqu'à 20 en CP<sub>1</sub> et jusqu'à 100 en CP<sub>2</sub> alors que dans l'ancien système, les élèves ont maîtrisé le chiffre 100 en CP<sub>1</sub> et sont capables de compter jusqu'à 10 000 en CP<sub>2</sub> ;
  - Prévoir des mesures de réduction des effectifs par classe pour un meilleur encadrement des élèves ;
  - Prendre des mesures sur la reproduction des Cahiers de situations (Kahie sehatra olana) pour toutes les disciplines, uniquement distribués pendant la première année d'adoption ;
  - Bien déterminer le responsable de la reproduction des Cahiers de situation : l'Administration ou l'enseignant ;
  - Simplifier le contenu des documents pédagogiques réguliers à fournir par les enseignants présentant des redondances d'informations ;
  - Respecter le Curriculum ou programme annuel et attendre l'année prochaine pour les amendements et rectifications dans le mode de travail de l'enseignant ;
  - Procéder à un recueil des desideratas de la part des enseignants pour améliorer le système ;
  - Réviser le processus de « zéro redoublement » qui défavorise les élèves moins compétents ;
  - Renforcer et perfectionner les modes d'acquisition de ressources des élèves (projection de film ou jeu électronique, bibliothèque ...) ;
  -

#### 3 3 1 2 *Sur le plan administratif :*

La réussite de l'APC dépend énormément des efforts des enseignants et de l'intégrité des responsables pédagogiques. Ainsi, il est nécessaire de :

- Renforcer le personnel enseignant ;

- Augmenter le nombre des salles de classe ;
- Récompenser les efforts des enseignants qui, à ne pas oublier que, à chaque fois qu'il y a changement dans un système éducatif, « il appartient aux maîtres de le promouvoir afin de répondre aux besoins sociaux nouveaux ainsi qu'aux besoins propres du système »<sup>(1)</sup> ;
- Accélérer le déblocage des subventions garantissant le fonctionnement de l'école, tardivement acquises chaque année.

### 3 3 1 3 *Sur le plan social :*

Spécifiquement, la majorité des parents d'élèves de l'EPP habitent les zones identifiées de bas quartiers de la Capitale. Outre leur bas niveau d'instruction, des illettrés, voire analphabètes, ils sont en quête de salaires journaliers et ne sont pas disponibles et capables d'appuyer leurs enfants. De ce fait, il est nécessaire de :

- Sensibiliser les parents à prendre des responsabilités équivalentes à leur niveau et possibilité afin d'améliorer les résultats scolaires ;
- Prendre des mesures d'aide sociale aux familles les plus défavorisées (cantine scolaire, activités extra-scolaire....).

### 3.3.2. Modèle de système éducatif

Le système éducatif est un domaine très compliqué et difficile à gérer, alors qu'il fournit le capital intellectuel d'un pays oeuvrant pour son développement.

Même les pays avancés qui disposent de tous les moyens matériels, humains et financiers sont confrontés à des problèmes en matière d'éducation et ne cessent de mener des recherches pour le perfectionnement du système éducatif.

Les PMA de leur côté, trop marqués par les vestiges de la colonisation, assainissent leur système éducatif par des éternels réformes engendrant des générations victimes. Il n'existe aucun système éducatif idéal, mais quelques nations disposent de type plus stabilisé et peut servir de modèle. Présentons quelques uns

### 3 3 2 1 *L'école pour tous aux Etats Unis :*

« Universalité et variété », tels sont les signes distinctifs de l'enseignement aux USA. Eduquer tous les jeunes, qu'ils soient riches ou pauvres, est une tradition nationale, et l'instruction obligatoire remonte en 1837 par son promoteur ; Horace MANN, qui n'est pas un Gouverneur ou haut responsable administratif, mais, Secrétaire de la Commission d'Education de l'Etat de Massachusetts. Il a donné un trait essentiel au système scolaire américain : le Régionalisme. Le gouvernement fédéral instauré en 1789 a adopté la loi traditionnelle qui voulait que l'instruction publique soit du ressort de chaque Etat pris individuellement et de ses collectivités locales. Aux USA, seul le régionalisme pouvait assurer une véritable réforme de l'enseignement, pour atteindre l'idéal qui est l'éducation pour tous.

Le système éducatif hérité de MANN jusqu'à ce jour poursuit avec succès trois buts nationaux :

- Possibilité pour chacun de s'élever dans le secteur économiques et social. Grâce à l'enseignement que donnent les écoles et les universités, au moyen de cours, non seulement gratuits mais adaptés à une grande variété d'élèves ;

---

(1) DURKHEIM, Dictionnaire de l'Agora , « Education et Sociologie », p 120

- Relèvement du niveau de vie obtenu grâce au développement de l'instruction, gratuite ou peu coûteuse qui prépare les citoyens à connaître professions et métiers, inculque le respect du travail et favorise ainsi la productivité ;
- Jouissance de la vie. Aucune période de la vie ne doit être sacrifiée à un bonheur hypothétique futur et l'éducation doit être aussi plaisante que possible. La grande espérance du système éducatif américain est de permettre à tous de devenir des hommes libres, de développer leur personnalité et leurs connaissances, en vivant en harmonie avec ceux qui sont animés des mêmes aspirations. Pour en conclure, c'est la stabilité politico-administrative qui est une des raisons qui pérennise un système éducatif.

### 3 3 2 2 *L'approche par projet en France :*

Même dans un pays avancé et moderne comme la France, l'école française souffre d'un mal étrange. Quelque soit les ajustements qu'elle opère, elle est accusée d'immobilisme. Mais parmi les changements qu'on lui demande, nombreux sont ceux qui choisissent de revenir à des pratiques traditionnelles. Par expérience, des chercheurs et experts en pédagogie du Centre de Recherches et Activités Pédagogiques en France voulaient essayer un projet de système éducatif qui groupe les élèves non compétents dans une institution à part pour des remédiations permanentes.

Le projet représente une cellule minime mais peut servir de modèle.

### 3 3 2 3 *Méthode COREBRI à Madagascar*

Dans le domaine de l'éducation, Madagascar ne manque pas de cadres capables de concevoir dans la réforme du système éducatif. Une méthode pour réussir dans les études et avec d'excellents résultats dénommés « Comment Réussir ses Etudes Brillamment » (COREBRI) a été le fruit des recherches de Mr RAHARIJAONA Michel et mise au point il y a des décennies. La méthode consiste en une « Formation incluant des volets de méthodologie, de psychologie ainsi que des mesures d'accompagnement qui serviront à l'apprenant, après avoir suivi sa formation »<sup>(1)</sup>. la méthode se dispense en six heures et reste valable pour tous les stades d'apprentissage, indépendamment du niveau d'étude que compte atteindre l'étudiant. Jusqu'à présent, la COREBRI a pu former quelques 3.000 personnes de tous âges et pense faire profiter davantage de personnes, notamment les jeunes des milieux peu aisés. Actuellement, l'association dénommée « ORIMBATOSOA » qui œuvre dans le domaine de l'éducation et de la formation de jeunes.

Cette méthode COREBRI peut servir de modèle de thème de recherche pour les agents pédagogiques impliqués dans le système éducatif malgache.

La réforme du système éducatif, si besoin se présente, doit se baser sur des réalités originales et ne va pas être adoptée avec mimétisme. Ces trois modèles ne sont donnés qu'à titre d'exemple et de réflexion, et pourront servir de référence.

## CONCLUSION GENERALE

Le développement d'une nation n'est pas caractérisé seulement par la croissance de la production et du revenu, mais se base sur le changement de structures internes économiques et sociales. L'éducation joue un rôle dans la mobilisation de la masse pour leur contribution au développement et à la formation d'un capital intellectuel, d'où la nécessité d'un bon système éducatif au bénéfice de tous et non à une minorité. Le système éducatif est un domaine très difficile à gérer, face aux différents obstacles à surmonter et aux influences des facteurs internes et externes. Même les pays avancés qui disposent de tous moyens matériels, humains et financiers s'engagent à mener des recherches en vue de perfectionner le système éducatif.

Les Pays Moins Avancés ou PMA, trop marqués par les vestiges de la colonisation, connaissent des infernales réformes du système éducatif laissant des générations victimes.

A Madagascar, le système éducatif a été un champ d'application de divers type de méthode et approche pédagogique, surtout après l'indépendance. L'Approche Par Compétences ou APC en est la dernière née, et avec sa philosophie de recherches-actions, elle prétend pérenniser la réforme de l'éducation.

En principe, l'APC conduit à l'adoption de pédagogie active et novatrice centrée sur l'acquisition de connaissances, certes, mais aussi, sur le développement d'habilités, d'adoption de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements.

Plein d'espoir et convaincu de son efficacité, l'Etat malgache, qui a dispensé des formations aux enseignants, approuve que « cette nouvelle approche constitue également la meilleure garantie que les investissements consentis pour la formation, porteront ses fruits »<sup>(1)</sup>.

Après sa phase d'expérimentation en 2003-2004, elle a atteint, cette année 2006-2007, sa phase de généralisation dans les 12 CISCO pilotes, en raison de 6 EPPs par CISCO, et dans les niveaux du Cours Préparatoire et Élémentaire (CP<sub>1</sub>, CP<sub>2</sub> et CE). Des composantes et principes nouveaux, avec une terminologie purement spécifique, distinguent l'APC.

Non loin de d'être acceptée, par toutes les institutions scolaires, aussi bien publiques que privées, l'APC soulève diverses remarques et commentaires. Seuls les établissements publics en sont impliqués, alors que ceux des privés ne sont pas encore astreints à l'accueillir, en osant avouer que les réformes scolaires sèment le désordre. En voici quelques déclarations sur le fait :

- « Nous ne sommes pas d'accord avec certaines méthodes suggérées par le système, telle celle sur l'évaluation des élèves et les réformes ne sont pas beaucoup appréciées » déclare une institutrice travaillant dans une école privée de la Capitale ;
- « Il faut trouver des moyens pour faciliter son intégration dans le cursus scolaire et l'acquisition des méthodes dépend, surtout, de la formation des formateurs » souligne également le Directeur National de l'Enseignement Privé de Madagascar (DNEPM), Madame RAJOELISOA Bakoliarisony ;
- « Nous croyons que la pédagogie ne pourra pas avancer tant que des outils d'enseignement adéquats ne seront pas fournis », précise une enseignante du CP<sub>1</sub> ;
- A côté de sa collègue du cours élémentaire qui disait que « L'insuffisance des outils indispensables à son application devient un fardeau pour nous et cette

---

(1) ZANDRY Séraphin Fred Aimé, Mars 2003, UERP Antananarivo

année, chaque enseignant doit fournir son Cahier de situations, alors qu'il a été gratuit auparavant ».

Pour l'enseignement catholique, cinq régions pilotes sont concernées par l'APC, selon Frère RABEMANANTSOA J. Léonide, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique à Madagascar.

Ces déclarations s'interprètent par le constat d'une légère défaillance au sein de l'APC, au lieu de justifier la réforme véhiculée. Cependant, la réforme, dans sa logique d'actions, a bel et bien mis l'accent sur la nécessité de changer les pratiques pédagogiques en vigueur dans le sens d'une intégration effective des acquis et d'une participation active l'élève dans sa propre fonction, en vue de sa réussite.

L'administration scolaire, avant de couvrir les 110 CISCO restantes, par l'APC, doit tenir compte de ces critiques constructives ainsi soulevées. L'occasion est aussi à profiter pour améliorer la gouvernance éducative sinon, « l'école déforme plus qu'elle n'éduque » selon Yvan Illich. Avec la politique de l'Etat qui veut atteindre la masse et pour un développement de proximité par le biais des Fokontany, le modèle d'administration à l'américaine obligatoire, commune et ouverte à tous, n'est pas négligeable. A réfléchir aussi sur la contribution active des parents au sein d'une démocratie participative. Par exemple, au Mexique, le programme de décentralisation du pilotage des établissements a entraîné la mise en place d'un programme qui implique l'association des parents dans la gestion locale des écoles. D'ores et déjà, réformer une lourde et vieille machine comme l'Education Nationale, n'est pas chose facile et que des pays riches et très avancés, comme la France et le Canada, en sont également tourmentés.

Dans le cadre de l'amélioration d'un système éducatif et pour garantir la réussite d'une réforme, il faut tenir compte des leviers à utiliser ou la manière de piloter les réformes, que de procéder à une application précipitée. Comme a dit Archimède : « Donne-moi un levier et je soulèverai le monde ».

Ainsi, la réforme du système éducatif à Madagascar est à poursuivre dans son originalité. Il ne faut pas oublier que la plupart des enfants qui fréquentent les écoles primaires publiques sont issus des familles défavorisées, alors que les écoles privées sont destinées pour ceux des milieux privilégiés.

Pour que la réforme du système éducatif ne reste pas un étiquetage, l'APC est à souhaiter pour jouer le rôle d'un levier d'une école libératrice et innovante. Sinon, l'école à Madagascar, ne sera, une fois de plus, qu'un champ de reproduction des inégalités de compétences et d'inégalité sociale en créant une balkanisation entre les enfants pauvres et riches.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages généraux :

1. BAUDELLOT C, ESTABLET R. « Allez les filles. Une révolution silencieuse » Edition SEUIL, 1992
2. BOUDON Raymond, « Effets pervers et ordre social », Presses Universitaires de France (PUF), 1993.
3. BOUDON Raymond, « L'inégalité de chances », HACHETTE, Collection PLURIEL – « La logique du Social », 2001.
4. BOURDIEU Pierre, « La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement », Paris, PUF. Les éditions de MINUIT, 1970.
5. BOURDIEU Pierre, « La misère du monde », SEUIL, 1998.
6. BOURDIEU et PASSERON, « 100 fiches de sociologie ».
7. COLIN, Paris 1991.
8. COULON A., « Ethnométhodologie et éducation », dans Revue française de Pédagogie, N° 82, 1988 – pp 65 à 101.
9. COULON A., « L'École de Chicago, que sais-je ? », PUF, Paris, 1995.
10. COULON A., « Le milieu social des élèves et leur chance de succès à l'école », Documentation et
11. COUSINET, « L'éducation nouvelle », NEUCHÂTEL, DELACHAUX et NIESTLE, 1968, 2<sup>ème</sup> édition, pp 22-23.
12. DEWEY J., « Expérience et Education », (1939) Armand COLIN, Paris, 1900, p 60.
13. DUBAR C, « La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles », Armand information pédagogique, Unesco, Paris, Genève, 1971, p45.
14. FERREOL (GIL) et al. « Dictionnaire de Sociologie » Armand Colin, 2002
15. P. de BRUYNE « Dynamique de la recherche en sciences sociales.» Les Pôles de la pratique de la méthodologique, Paris, PUF, 1974, p.36
16. ROUSSEAU Jean Jacques, « Contrat social », 1762, édité par LIVRE de POCHE, 1988.
17. ROUSSEAU Jean Jacques, « Discours sur l'originalité de l'inégalité », 1735, MM Rey, cf. ROUSSEAU (1735), Amsterdam, 1955
18. RAVAONASOLOMALALA Lucile et RATOVONDRAHONA Eugène, « Etude sectorielle et condition sociale », MINPOP.

### Ouvrages spécifiques :

1. BUISSON, « Nouveau dictionnaire de pédagogie », 1911.
2. CARNEIRO Roberto, « L'Education Pour Tous tout au long de la vie et les nouveaux programmes », in Les clés du XXI<sup>ème</sup> siècle ». PP 283 - 285, Edition Unesco, SEUIL, 2000,
3. CHAUNEY Henry, « Education américaine », Nouveaux horizons – Editions Inter-Nationales, Paris, 1963.
4. DESSUS P. H., « Le métier de l'élève et le travail scolaire », IUFM & LES, Grenoble, octobre 2004.
5. FAUCOUNNET Paul, « L'éducation, sa nature, son rôle », Paris, PUF, 1992.
6. FILLOUX J. C., « Sur la pédagogie de Durkheim », revue française de pédagogie, vol. 44, 1982.
7. FILLOUX J. C., « Une propédeutique pédagogique : l'histoire de l'éducation », Connexions, vol. 37, 1982.
8. HUBERT Nicolas. « Appel au développement pour les enfants du monde », un pas en avant vers la rénovation du système éducatif à Madagascar. Unesco, 2005.
9. ILLITCH Yvan, « La société sans école », Revue SILENCE n°330, décembre 2005.
10. MORIN Edgar, « Réforme de la pensée et éducation au XXI<sup>ème</sup> siècle in Les clés du XXI<sup>ème</sup> siècle ». PP 271 – 275, Edition Unesco, SEUIL, 2000,
11. PERRENOUD Philippe, « L'APC, une réponse à l'échec scolaire », Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 2000.
12. ROEGIERS Xavier, « L'APC, QU'EST-CE QUE C'EST ? », EDICEF, 2006, Direction Diocésaine de l'éducation catholique, « Initiation à l'APC », FALDA Antanimena Antananarivo, 28 – 31 octobre 2003.
13. RAJAOSON François, « Culture et libération nationale en Afrique », Cahier des Sciences Sociales

14. RAKOTOMALALA Radoniriana Agnès, « L'éducation à Madagascar face à l'Approche Par Compétences ; Cas des écoles confessionnelles catholiques du diocèse de Morondava », Mémoire de maîtrise en Sociologie à l'Université d'Antananarivo, FACDEGS, 2004-2005.
15. RAVELOJAONA Lisy Hanitriniaina, « Origine sociale et réussite scolaire. Etude sur la population scolaire de la ville de Mahajanga », Mémoire d'obtention du Diplôme de Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Secondaire, Option du 1<sup>er</sup> cycle, du 20-02-1998. Université d'Antananarivo. Ecole Normale Supérieure, Lettres Françaises.

#### Textes officiels :

1. Loi N° 78-040 portant cadre général d'éducation et de Formation, JORDM n° 1200 du 31 juillet 1978.
2. Loi N° 94-033 du 13 mars 1995 portant orientation générale du système d'Education et de Formation à Madagascar.
3. Loi N° 2004-004 du 26 juillet 2004 portant orientation générale du système d'Education, d'enseignement et de Formation à Madagascar.
4. Bulletin officiel de l'Education Nationale N°3, avril 1995, pp 97 à 118.
5. MAP, Madagascar Action Plan, Engagement 3 « Transformation de l'Education », pp 52-54.

#### Revue et journaux :

1. AGNES Jean, « L'éducation toujours nouvelle », CP n°395, CRAP.
2. ISABELLE Stengers, Revue SILENCE n°330, décembre 2005.
3. FORESTIER Yann, « A la recherche du levier décisif », Cahiers pédagogiques (CP), n°449, Centre de Recherches et d'Actions Pédagogiques (CRAP) du Mardi 09 janvier 2007.
4. GINGRAS Marcelle, « La contribution de l'approche orientante au développement des compétences », Dossier Québec, CP n°449, CRAP du Mardi 09 janvier 2007.
5. Revue KIFAYAT – Bulletin de liaison spécial « APC », République de Tunisie, Ministère de l'Education et de la Formation – Centre de l'innovation Pédagogique et de Recherche en Education, n° 1 du janvier 2002 ; n°2 du juin 2002 ; n°3 du décembre 2002.
6. L'Express de Madagascar du jeudi 18 juillet 2007
7. La Gazette de La Grande Île du 26 avril 2007.
8. Midi Madagascar du samedi 28 avril 2007.
9. Midi Madagascar du samedi 25 mars 2006.

#### Site web :

1. Cours de Sciences de l'Education, Université de Toulouse, Le MIRAIL.
2. L'Encyclopédie de l'Agora d'Emile DURKHEIM, penseur de l'éducation regroupant : (i) « Education et Sociologie » E. D. ; (ii) et « Education et Morale » E. D.
3. BOURDIEU PASSERON, « La mission cachée de l'école », [www.thèse.uqval.ca/2003/21.41/ch.05.html](http://www.thèse.uqval.ca/2003/21.41/ch.05.html)

## TABLES DES MATIERES

	Pages
<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	01
<b><u>PREMIERE PARTIE</u> : Généralités sur l'Approche Par Compétences</b>	05
<b>Chapitre 1. Evolution historique de l'approche pédagogique</b>	06
1.1.1 <u>Période pré-coloniale</u>	06
1.1.2 <u>Période coloniale</u>	06
1.1.3 <u>Epoque de la Première République</u>	06
1.1.4 <u>Epoque de la Deuxième république</u>	07
1.1.5 <u>Epoque de la Troisième République</u>	07
<b>Chapitre 2. L'Approche Par Compétences</b>	08
1.2.1 <u>Définition</u>	08
1.2.2 <u>Objectifs</u>	08
1.2.3 <u>Notions relatives à l'APC</u>	08
1.2.3.1 <i>La compétence</i>	09
1.2.3.2 <i>Les situations et famille de situation</i>	09
1.2.3.3 <i>Les ressources</i>	09
1.2.3.4 <i>L'apprentissage</i>	09
1.2.3.5 <i>L'objectif Terminal d'Intégration (OTI)</i>	10
1.2.4 <u>Principes</u>	10
1.2.5 <u>Les composantes de l'APC</u>	11
1.2.5.1 <i>L'apprentissage</i>	11
1.2.5.2 <i>L'activité d'intégration</i>	11
1.2.5.3 <i>L'évaluation critériée</i>	11
1.2.5.4 <i>La remédiation</i>	12
1.2.6 <u>La conception des apprentissages par l'APC</u>	13

1.2.6.1	<i>Les apprentissages ponctuels des savoirs, savoirs faire et savoir être</i>	13
1.2.6.2	<i>Les activités d'intégration</i>	13
1.2.7	<u><i>Les intérêts de l'APC dans le système éducatif à Madagascar</i></u>	14
1.2.8	<u><i>La prise d'appui sur les acquis du système</i></u>	16
1.2.8.1	<i>Les programmes actuels</i>	16
1.2.8.2	<i>L'approche par objectif dans les apprentissages</i>	16
1.2.8.3	<i>Les manuels scolaires</i>	16
<b><u>DEUXIEME PARTIE : Implication de l'APC dans le système primaire : Cas de l'Ecole Primaire Publique d'Andrefan'Ambohijanahary</u></b>		17
<b>Chapitre 1. Etat de lieux de l'EPP</b>		17
2.1.1	<u><i>L'EPP sur le plan administratif</i></u>	17
2.1.2	<u><i>L'EPP sur le plan logistique</i></u>	17
2.1.3	<u><i>L'EPP sur le plan pédagogique</i></u>	19
<b>Chapitre 2. Perception de l'APC par l'EPP</b>		25
	<u><i>Perception de l'APC par les enseignants</i></u>	25
	<u><i>Opinions des parents</i></u>	28
	<u><i>Opinions des élèves</i></u>	31
<b>Chapitre 3. Réflexion sur l'adoption de l'APC</b>		35
2.3.1	<u><i>Résultat d'une année de généralisation</i></u>	35
2.3.2	<u><i>Problèmes constatés</i></u>	35
2.3.3	<u><i>Facteurs favorisants</i></u>	36
<b><u>TROISIEME PARTIE : Amélioration du système éducatif à l'Ecole Primaire Publique Malgache</u></b>		38
<b>Chapitre 1. Validité d'une approche pédagogique</b>		38
3.1.1	<u><i>Les portées d'une approche pédagogique</i></u>	39
3.1.1.1	<i>Les aspects quantitatifs</i>	39

3.1.1.2	<i>Les aspects qualitatifs</i>	39
3.1.2	<u><i>Importance de l'apprentissage</i></u>	40
3.1.2.1	<i>Qu'en est de l'apprentissage ?</i>	40
3.1.2.2	<i>Mécanisme de l'apprentissage</i>	40
3.1.2.3	<i>Tâches de l'apprentissage</i>	40
3.1.2.4	<i>Les différentes fonctions de l'apprentissage</i>	40
3.1.2.5	<i>Facteurs influents sur l'apprentissage</i>	41
3.1.2.6	<i>Stratégie de l'apprentissage</i>	41
3.1.3	<u><i>Utilités d'une mesure de compétence</i></u>	42
<b>Chapitre 2.</b>	<b>Contribution des entités éducatrices</b>	43
3.2.1	<u><i>Mission de l'école</i></u>	43
3.2.1.1	<i>La transmission des savoirs</i>	43
3.2.1.2	<i>L'éducation proprement dite</i>	43
3.2.1.3	<i>L'intégration de l'individu dans la société</i>	44
3.2.1.4	<i>L'attribution de l'enseignant</i>	44
3.2.2	<u><i>Mission des parents</i></u>	44
3.2.3	<u><i>Métier de l'élève</i></u>	45
3.2.4	<u><i>Coopération parents-école</i></u>	46
<b>Chapitre 3.</b>	<b>Suggestions et perspectives d'avenir de l'APC dans le système Primaire</b>	46
3.3.1	<u><i>Points de réflexion</i></u>	47
3.3.1.1	<i>Sur le plan pédagogique</i>	47
3.3.1.2	<i>Sur le plan administratif</i>	47
3.3.1.3	<i>Sur le plan social</i>	48
3.3.2	<u><i>Modèles de système éducatif</i></u>	48
3.3.2.1	<i>L'école pour tous aux Etats Unis</i>	48

3.3.2.2	<i>L'approche par Projet en France</i>	49
3.3.2.3	<i>Méthode COREBRI à Madagascar</i>	49
	<b>CONCLUSION GENERALE</b>	50
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	52
	<b>TABLE DES MATIERES</b>	54
	<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	
	<b>LISTE DES FIGURES</b>	
	<b>LISTE DES PHOTOS</b>	
	<b>ACRONYMES</b>	
	<b>ANNEXES</b>	
	<b>RESUME</b>	

## **LISTE DES TABLEAUX**

	Pages
1. Tableau 1 : Modèle de structure de l'évaluation critériée	12
2. Tableau 2 : Grille d'évaluation remplie	12
3. Tableau 3 : Matériels et dispositifs de l'EPP	18
4. Tableau 4 : Situation de l'effectif des enseignants (2006/2007)	19
5. Tableau 5 : Evolution des effectifs des élèves (2000/2001)	20
6. Tableau 6 : Modèle de situation de présence	20
7. Tableau 7 :Modèle de Cahier journal	20
8. Tableau 8 : Liste des matières	21
9. Tableau 9 : Perception de l'APC par les enseignants	26
10. Tableau 10 : Opinions des parents	28 – 29
11. Tableau 11 : Opinions des élèves	33 - 34
12. Tableau 12 : Evolution des résultats scolaires (2006/2007)	34
13. Tableau 13 : Arbre des problèmes de l'APC	34 – 35

## **LISTE DES FIGURES**

	Pages
1. Figure 1 : Diagramme relative sur les notions à l'APC	10
2. Figure 2 : L'intégration	13
3. Figure 3 : Fin de l'apprentissage	13
4. Figure 4 : Paliers	14
5. Figure 5 : Emploi du temps CP1	22
6. Figure 6 : Emploi du temps CP2	23
7. Figure 7 : Emploi du temps CE	23
8. Figure 8 : Taux de compréhension des élèves	34
9. Figure 9 : CURRICULA	35
10. Figure 10 : Schématisation de l'apprentissage	39

## **LISTE DES PHOTOS**

	Pages
1. Photo 0 : Couverture, l'EPP Andrefan'Ambohijanahary	0
2. Photo 1 : Les élèves pendant la récréation	24
3. Photo 2 : Réunion de renforcement par la ZAP IV	25
4. Photo 3 : Sortie de l'école	31

## ACRONYMES

APC :	Approche Par Compétences
CB :	Connaissance de Base
CE :	Cours Elémentaire
CISCO :	Circonscription Scolaire
CM <sub>1</sub> :	Cours Moyen de 1 <sup>ère</sup> année
CM <sub>2</sub> :	Cours Moyen de 2 <sup>ème</sup> année
CP <sub>1</sub> :	Cours Préparatoire de 1 <sup>ère</sup> année
CP <sub>2</sub> :	Cours Préparatoire de 2 <sup>ème</sup> année
CUA :	Commune Urbaine d'Antananarivo
DREN :	Direction Régionale de l'Education Nationale
EFCP :	Education Fondamentale du Premier Cycle
EPP :	Ecole Primaire Publique
EPT:	Education Pour Tous
FFMOM:	Fanabeazana sy Fampivelarana ny Maha-Olo-Mendrika
FKT:	Fokontany
HF :	Haifototra
MENRS :	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
MINESEB :	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Education de Base
OII :	Objectif Intermédiaire d'Intégration
OTI :	Objectif Terminal d'Intégration
P:	Palier
S:	Situation
Unesco :	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)
Unicef :	United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'enfance)
ZAP :	Zone Administrative Pédagogique
SN	Service National

## ANNEXES

### ANNEXE 1 :

#### QUESTIONNAIRE POUR LES ENSEIGNANTS

##### A)- Identification

Nom et Prénom :

Diplôme obtenu :

Date de prise de service :

Poste antérieur occupé :

##### B)- Informations sur le groupe – classe

Nombre de classes encadrées :

Niveau	Effectif	Garçons	Filles
	Total		

Nombre d'élèves par banc :

Age maximum:

Age minimum:

Horaire d'enseignement :

- par jour :

- par semaine :

Liste des matières à enseigner :

Matières	Langue d'enseignement

##### C)- Information sur le cadre pédagogique

1. Quelle est la méthode d'approche pédagogique actuelle ?
2. Depuis quand l'avez-vous adoptée ?
3. Comment l'avez-vous maîtrisée ?
  - Formation directe :
  - Groupe formateur :
  - Formation en cascade :
4. Quel est le type de formation que vous avez suivi ?
  - Théorique :
  - Pratique :
  - Théorique et pratique :
5. combien de temps a duré la formation ?
6. Pouvez-vous donner l'objectif de l'approche ?
7. Quels sont les principes de base indispensables pour son application ?
  - Intégration :
  - Evaluation critériée :
  - Remédiation :
  - Autres :

8. L'approche vous a-t-elle facilité la tâche ?
    - Si OUI, Comment ?
    - Si NON, rencontrez-vous des difficultés dans la pratique (préparation, supports pédagogiques, notation, calendrier scolaire, motivations, etc. ...) ?
  9. L'approche a-t-elle facilité l'apprentissage des élèves ?
    - Si OUI, comment ?
    - Si NON, pourquoi ?
  10. Comment dynamisez-vous la participation des élèves dans la classe ?
    - Par volontariat :
    - Désigné :
    - A tour de rôle :
  11. Donnez-vous des devoirs de maison ?
    - Si OUI, quel type ?
    - Si NON, pourquoi ?
  12. Donnez-vous des sanctions aux élèves ?
    - Si OUI, de quel type ?
      - o Corporel :
      - o Oral :
      - o Ecrit :
    - Si NON, quelle manière plus douce adoptez-vous pour rectifier leurs erreurs ?
  13. Informez-vous les parents des élèves sur la nouvelle approche ?
  14. Veuillez donner votre impression et vos suggestions sur le système ?
-

ANNEXE 2 ;

**QUESTIONNAIRE AUPRES DES PARENTS D'ELEVES**

**A)- Identification**

Nom et Prénom de l'enfant :

Sexe :

Age :

Nom du père :

Nom de la mère :

Profession des parents :

Lieu d'habitation :

**B)- Questions pour les parents**

1. Etes-vous mariés légitimement ?
  2. Combien d'enfants avez-vous ensemble ?
  3. Combien de garçons ?
  4. Combien de filles ?
  5. Combien d'autres personnes prenez-vous en charge ?
  6. Quel est le rang de l'écopier dans l'ensemble de vos enfants ?
  7. Pourquoi vous avez choisi cette école ?
  8. Quelle est la durée du trajet vers l'EPP ?
  9. Est-il capable de traverser seul la route ?
  10. Accompagnez-vous votre enfant tous les jours ?
  11. Si NON, le confiez-vous à quelqu'un ?
  12. Savez-vous son emploi du temps ?
  13. En quelle classe est-il actuellement ?
  14. Est-il passant ou redoublant ?
  15. Contrôlez-vous ses études ?
  16. Si OUI, comment ?
  17. Avez-vous des relations avec son Instituteur ?
  18. Etes-vous déjà convoqué à l'école ?
  19. Combien de fois mangez-vous par jour ?
  20. Votre enfant se porte-t-il en bonne santé ?
  21. Ecoute-t-il la radio ou regarde-t-il la télévision ?
  22. A quelle heure se met-il au lit tous les soirs ?
  23. A quelle heure se lève-t-il le matin ?
  24. Responsabilisez-vous votre enfant à la maison ?
  25. Si OUI, pour quelle tâche ?
  26. Si NON, pourquoi ?
  27. Comment occupe-t-il ses temps libres et que fait-il pendant le week end ?
  28. Etes-vous au courant de la méthode d'enseignement de votre enfant ?
  29. Si OUI, comment l'avez-vous sue ?
  30. Constatez-vous des changements à propos de ses études, de son comportement à la maison ?
-

## QUESTIONNAIRE POUR LES ELEVES

### A)- Identification

Nom et Prénom de l'enfant :

Sexe :

Age :

Classe :

Fokontany d'origine :

### B)- Questions

- 1 Comment s'appelle votre maîtresse ?
  - 2 Aimez-vous votre maîtresse ?
  - 3 Avez-vous reçu de sanctions ? ; OUI – NON ; Si OUI, Quel type ? (Corporel, Oral, Ecrit) ?
  - 4 Etes-vous déjà en retard ? ; OUI – NON ; Si OUI, Pourquoi ?
  - 5 Quelle est votre matière préférée ?
  - 6 Comprenez-vous bien les consignes et explications qu'elle vous donne ? OUI – NON ; Si NON, Pourquoi ?
  - 7 Avez-vous des frères, sœurs ? OUI – NON ; Si OUI, Combien ?
  - 8 Quels types d'école fréquentent-ils ?
  - 9 Y avait-t-il quelqu'un qui vous aide à étudier à la maison ? OUI – NON ; Si OUI, Qui ? (père, mère, consanguins, autres) ?
  - 10 Comment occupez-vous le quartier libre quotidien ? JOUER – AIDER LES PARENTS – ETUDIER ?
  - 11 Ecoutez-vous la radio ? OUI – NON ; Si NON, Pourquoi ?
  - 12 Regardez-vous la TV ? OUI – NON ; Si NON, Pourquoi ?
  - 13 Combien de fois par jour prenez-vous le repas ?
  - 14 Quelle est la profession de votre père ?
  - 15 Est ce que votre mère travail ? OUI – NON ; Si OUI, Quel type de métier ?
  - 16 Quelle carrière envisagez-vous dans l'avenir ?
-

Nom : RAMINOARIVELO

Prénoms : Bodo Solo

Née le : 25 Juillet 1956 à Antananarivo



---

**Thème de mémoire** : L'APPROCHE PAR COMPETENCES DANS LE SYSTEME EDUCATIF A MI-TEMPS : *Cas de l'Ecole Primaire Publique d'Andrefan'Ambohijanahary – Antananarivo.*

Date de soutenance : 07 juin 2007

Domaine : SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION - FORMATION

Pagination : 57

Nombre de tableaux : 13

Nombre de photos : 04

Nombre de figures : 10

**RESUME** :

Par l'éducation, « l'être individuel » se mue en « être social ». Et l'éducation consiste en une socialisation méthodique de la jeune génération. Cette socialisation méthodique commence dès la naissance au sein de la famille, certes, mais c'est à l'école qu'elle est systématique. L'école est ainsi, le lieu d'éducation, de socialisation, et en même temps d'instruction et d'acquisition de savoirs. En effet, pour préparer l'enfant devant les incertitudes de la vie future, il appartient à l'école de former l'intelligence de l'enfant, ses possibilités d'efforts et d'attention, et surtout, sa capacité de résoudre des problèmes. Le caractère livresque et d'accumulation de savoirs ne suffisent plus à répondre aux réclamations et exigences du développement, ce qui nécessite une réforme de tout un système éducatif. Notamment, dans le cadre de la réforme du système éducatif, l'Approche Par Compétences (APC) vient d'être adoptée à Madagascar, une nouvelle approche qui agit pour faire acquérir à l'enfant des compétences à résoudre des problèmes dans la vie courante.

La présente étude est élaborée en vue de voir les implications de l'APC dans une école primaire publique, et comment les acteurs et la population cible l'avaient perçue en tant qu'approche innovante.

**Mots clés** : Réforme – Compétence – Capacité – Approche Par Compétences (APC) Apprentissage – Evaluation critériée – Remédiation.

**Directeur de mémoire** : Monsieur Le Professeur RAJAOSON François

.....  
**Adresse de l'auteur** : Analamahitsy lot II N 20 F Antananarivo - 101